

LE VENT DES BANCELS

Février-Avril 2007

N° 73

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUÉMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Prix de vente au

dans l'œil du cyclone

Le Viala...

... une longue

histoire

l'air de rien

Quoi de 9

Le chariot

sans paravent

Sport ou...

compétition



bise-art,
blizart

Raymond

Robert-Colbert

•••••

la tête dans les étoiles

Sommaire



Voir édito ci-contre



Directeur de publication:

Étienne Passebois, Maire de St Fréal de Ventalon.

Comité de rédaction:

Catherine Aufour - Héling,
Thomas Brasseur, Mathias Brossard, Pierrette Coudert, Marie-Jeanne Dubois, Ghislaine Guignier, Jacques et Julie Hugon, Daniel Mathieu, Marie-Claude et Christian Mestre, Roland Mousquès, Josette Roux, Eric Tamisier, Etienne Passebois, Hubert Porrez, Jean-Michel Vandersteen, Alain Ventura.

Ont également participé à ce numéro: Hervé Goldfarb, Claude Catstelain.

Imprimerie: Mairie de Saint Fréal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée gratuitement aux administrés de St Andéol de Clerguemort et de St Fréal de Ventalon ainsi qu'aux résidents permanents de Saint Maurice de Ventalon à leur domicile sur les trois communes. Pour un envoi à une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

5 euros/ n°

Abonnement à l'année (4n°):

16 euros / an

Abonnement de soutien:

25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de "Mairie de St Fréal de Ventalon", et adressés à Mairie de St Fréal de Ventalon 48 240.

Crédit photo:

Raymond Robert-

Cobert

pages 1-12-14.

Alain Ventura

pages 8-9-10-11.

Etienne

Passebois

page 7.

Eric Tamisier

pages 18-19.

Roland

Mousquès

page 2.

Claude

Castelain

pages 20-22.

brise cantonale

4- Sophie Pantel: Création d'un centre de soins infirmiers Mont-Lozère Cévennes

brise municipale

4- Daniel Mathieu: 2007, année charnière

5- Etienne Passebois: la carte communale dans l'œil du cyclone

7- Le Viala... une longue histoire

bise-art, blizart

13- La tête dans les étoiles

l'air de rien

16- Quoi de 9

18- Le chariot

sans paravent

20- Sport ou compétition

tempête de délibérations

23- Conseils municipaux

en coup de vent

31- Brèves et revue

de presse.

Solution des mots croisés du précédent numéro

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	G	A	R	G	A	N	T	U	A
2	O	R		O	C	E	A	N	S
3	U	G	I	N	E		J	A	S
4	R	O	L	E		T	I	N	O
5	M	T			P	U	N	I	R
6	A		F	M	I		E	M	T
7	N	U	N	E	Z			E	I
8	D	R	A		Z	A	C		E
9	E	N	C	H	A	U	D		S

“Passan”, l’heure passe

Il y a quelques années, en revenant d’un chantier sur le Mont Lozère, j’entrepris de faire le tour de cette magnifique ferme fortifiée de l’Aubaret (Commune de Saint Maurice de Ventalon).

Le curé de Vialas, Jean ROUX, m’en avait longuement parlé, en regrettant sa « modernisation »,

c'est-à-dire la destruction, au début du siècle, des parties défensives des bâtiments. Mais ce qui reste vaut amplement le détour. À la fin de ma visite, je découvris une inscription, sur une des pierres des parements extérieurs, apparemment gravée vers la 2ème partie du 17 eme siècle, par un tailleur de granit : « *Passan l’heure passe* ».

J’ai, tout d’abord, cru lire « Passan le temps passe », y voyant un de ces nombreux adages ou dictons sur le thème du temps, comme le fit Etienne PASSEBOIS dans le N° 71 du vent des Bancelles « Le temps s’en va » !

Mais, mais...mais, en y regardant de plus près, j’ai dû me rendre à l’évidence, le gailla tailleur de pierre, avait bien écrit : « *Passan l’heure passe* » !

Diabolique précision ! ... J’étais invité, 340 années plus tard à méditer, non sur le temps mais sur l’heure qui passe !....

La concision et la précision du propos me laissèrent pantois... L’heure, le moment présent, prenait toute son importance. Seul, dans cet endroit superbe, je réalisais qu’il faut donner à chaque heure de sa vie sa plénitude.

En savourer, comme disait Rabelais, la « substantifique moëlle ». Quoi que nous fassions, il faut le faire au mieux, avec plaisir et jouissance, y compris dans les gestes banals et quotidiens.

Et oui, chaque heure passe, à cuisiner, à planter son jardin ou faire un mur en pierres sèches, à sourire à sa femme, à parler à un ami ou à caresser son chat !...en un mot, se donner du bonheur tout le temps, car... « *Passan l’heure passe* » !

Au milieu de mes pensées et réflexions qui se bouscuaient, je me suis, soudainement, interrogé. J’avoue par curiosité : à quoi pouvait penser ce tailleur de pierres, de l’époque de Louis XIV, en gravant sa phrase ? Et avec ses collègues de travail, sur ce chantier de l’Aubaret, de quoi parlaient-ils en mangeant à midi ? Des guerres lointaines ? De l’insécurité proche ? Des troubles religieux, de l’inconscience de la jeunesse ? De la vanité du pouvoir ? De la dureté de la vie ? De la fragilité de l’avenir ?...

Tiens, tiens, 340 années plus tard, de quoi parlons-nous ?... « *Passan l’heure passe* ! »

Mais oui, l’heure passe et je n’ai pas fini d’écrire cet édito pour le prochain Vent des Bancelles. Et si je ne rends pas ma copie à temps, notre rédacteur en chef Alain va être contrarié, ce qui va agacer son maire Etienne, qui se plaindra amèrement à notre conseillère générale Sophie, qui, accompagnée du Président de l’ Intercommunalité Daniel ira protester et grommeler auprès de notre député lozérien... qui en sera courroucé !

À n’en pas douter, notre député furieux interpellera avec emportement notre gouvernement, qui protestera avec colère à Bruxelles, au siège de l’Europe !

Non... je n’irai pas plus loin et je ne vous parlerai pas des risques très graves de conflit mondial qui en découleraient... Il y a des âmes sensibles qui lisent le Vent des Bancelles

Alors, vite, je termine cet édito sur l’heure ! Décidemment, ce tailleur de granit du Mont Lozère avait bien raison, quand il nous dit avec sa massette et son burin :

“*Passan l’heure passe*”

■
Roland MOUSQUÈS

brise cantonale



Sophie Pantel:

Création d'un centre de soins infirmiers Mont-Lozère Cévennes

Notre territoire n'avait plus d'infirmière depuis octobre 2006 à la suite du départ à la retraite de Michelle DURAND.

Alertés et afin d'anticiper et de répondre à une demande d'installation en qualité de salariée, nous avons tout d'abord réalisé un diagnostic de l'offre de soins sur le canton. Cette réflexion nous a conduits à envisager la création d'une nouvelle structure : un centre de soins infirmiers.

Pendant la période intermédiaire, c'est un infirmier du canton du Bleynard qui a eu la gentillesse de couvrir, dans la limite de ses disponibilités, le territoire.

Nous avons créé une association gestionnaire le 14 septembre 2006 (voir la composition ci-dessous). Elle est affiliée à la fédération de l'ADMR avec pour seul objet : « la création et la gestion d'un centre de santé infirmier ».

Après de nombreuses démarches (dépôt du dossier le 06 octobre 2006) auprès des

organismes instructeurs ou financeurs (DDASS, CPAM, DRASS), notre dossier est passé en commission à Montpellier et a reçu son agrément.

L'aire géographique d'intervention au domicile des patients comprend les 5 communes suivantes : Fraissinet de Lozère, Le Pont de Montvert, Saint Maurice de Ventalon, Saint Frézal de Ventalon, Saint Andéol de Clerguemort.

En accord, avec Monsieur le Maire de Vialas, cette commune n'a pas été incluse car elle est couverte par les infirmières de Génolhac. Il n'y avait donc pas de carence. Ceci n'est toutefois pas un obstacle : les habitants de Vialas peuvent aussi faire appel à ce centre. La CPAM remboursera les kilomètres en fonction de l'infirmière la plus proche. Cela peut être intéressant pour les hameaux de Vialas côté Saint Maurice de Ventalon.

Deux infirmières, Hélène BOUTONNET et Géraldine ROURE, sont à votre disposition au 06-66-16-48-20

et/ou au 06-65-79-48-21.

Je souhaitais porter à votre connaissance cette information et attirer votre attention sur la problématique de l'accès aux soins en zone rurale qui sera de plus en plus compliquée, comme l'a montré l'installation du Docteur Denise MELINGUI.

Cette préoccupation est pour moi constante, mais la réussite du maintien de notre médecin et de la structure de soins infirmiers dépend aussi de chacun d'entre nous.

En utilisant ces services, nous les conserverons.

Je vous remercie par avance pour votre soutien.

Bien cordialement,

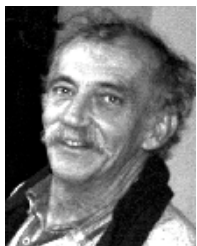
Sophie PANTEL
Conseillère Générale
Présidente du centre de
soins infirmiers.

Conseil d'administration

Bureau : Sophie PANTEL, Richard METGE, Lucile PANTEL.

Membres : Gérard MERSADIER, Dominique MOLINES, Muriel DIET, Gilbert AUBURTIN, Michelle DURAND, Odile RIVAL, Amérina CHAPELLE, Daniel MATHIEU, Marinette DUBOIS,

brise municipale



Daniel Mathieu:

2007, année charnière...

Dans quelques semaines, une nouvelle ou un nouveau président sera élu(e), sa tâche ne sera pas facile, tant les problèmes

accumulés ces dernières années sont nombreux ; économie, emploi, social, environnement, énergie, géopolitique, autant de

domaines où des décisions importantes devront être prises. Le monde dans lequel nous vivons a changé. Le prochain mandat présidentiel sera décisif

pour l'avenir.

Écoutons bien le discours des candidats et souhaitons nous de faire le bon choix.

2007 devait être aussi l'année du renouvellement des conseils municipaux. Il en a été décidé autrement ; il est vrai que trois élections au même moment commençaient à faire beaucoup. N'empêche que personne n'a demandé l'avis des citoyens qui nous ont élus, ni celui des élus qui se sont engagés pour six ans et non pour sept. Bref, ne faisons pas la mauvaise tête et essayons de nous acquitter au mieux de cette année supplémentaire en faisant avancer les projets.

Concernant les projets qui nous préoccupent :

AEP : Lézinière est en cours d'achèvement et deux autres dossiers sont acceptés par les financeurs ; il s'agit de Sambuget et de l'Espinas. Avec un peu de bonne volonté, il serait possible de terminer ces projets pour 2007-2008.

L'Espinas : le raccordement électrique est effectué, l'entreprise Bois2Mains a commencé les travaux et un dossier est déposé pour la

construction de deux logements.

Voierie : malgré l'augmentation régulière du coût des travaux, nous nous efforçons de maintenir en état la chaussée et les nombreux murs qui la soutiennent. Ce poste représente une lourde charge financière, mais il est incontournable.

Concernant les projets délégués à la communauté de communes :

- Ouverture de la halte-garderie au pont de Montvert, celle de Saint Frézal étant prévue pour le mois de juin.

- Ouverture du point cyberbase et de la Maison de l'Emploi en avril – mai sur le Pont de Montvert.

- Acquisition d'un terrain pour l'installation d'entreprises à Masméjean.

- Soutien financier à l'Office de Tourisme, entretien et promotion des sentiers du topo-guide.

- Étude sur le projet « Artisans d'Art » à la Tour du Viala.

- Projets d'acquisitions sur le Pont de Montvert en vue de création de logements et de locaux pour l'office de

Tourisme.

- OCAGER (Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural)

Concernant les projets à l'échelle du Pays des Cévennes :

- Raccordement internet haut-débit par réseau hertzien.

- Mise en place d'un Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) et d'un Schéma d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

- Étude et mise en place d'une charte forestière ainsi que d'une filière bois-énergie.

Comme vous pouvez le constater, nos projets s'inscrivent aujourd'hui dans le cadre de l'intercommunalité. Nous ne pouvons que nous en féliciter. ■

Daniel MATHIEU

Communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère : 04-66-32-93-30.

Le mot des "saints-maires"

Etienne Passebois:

La carte communale...

Notre commune de quelque 1700 hectares sur le flanc sud cévenol a une altitude moyenne de 600m. Elle est occupée par trente hameaux ou lieux-dits installés pour la plupart sur une bande de 450 à 700m, construits au fil du temps (le XVIIIème siècle a vu une bonne richesse urbaine), mais l'aménagement du territoire, par la construction de bancels, de béals, l'amenée du

châtaignier... est beaucoup plus ancien encore : au Moyen Âge, à coup sûr, avant, certainement.

Les points d'eau, les zones, sinon plates, du moins susceptibles d'être aménagées en terrasses pour y pratiquer des cultures vivrières, ont été les éléments d'ancrage de ces bâtiments.

La population maximale de la commune, avec l'occupation de son sol, s'est faite vers 1880

avec 600 à 650 habitants.

Au XXème siècle, la première guerre mondiale, l'évolution générale de l'économie, et notamment la forte déprise agricole dans les zones où la mécanisation était pratiquement impossible, ont amené une forte dépopulation et un abandon considérable de l'exploitation du territoire. En 1970 on était tombé à une population de 75 habitants permanents, d'une moyenne d'âge élevée.



Depuis le début des années 80, les aménagements importants d'infrastructures (routes goudronnées, installations d'adductions d'eau potable, de réseaux électriques et téléphoniques, etc.) permettent une réorganisation du territoire, des ruines se relèvent, une réinstallation apparaît.

Ce mouvement va croissant, et la réhabilitation de l'existant n'est plus suffisante : des constructions nouvelles s'imposent. C'est dans ce contexte qu'une nécessité de Plan d'Occupation des Sols apparaît.

Il est envisagé et mis à l'étude en 1985, rendu public le 26 mai 1988, approuvé le 16 décembre 1988 et enregistré à la sous-préfecture de Florac le 28 décembre 1988. Il est, dès lors, opérationnel. Le rapport qui en a donné les grandes lignes directrices comportait une présentation de la commune avec des caractéristiques géographiques, économiques, démographiques et les grandes orientations vers lesquelles on envisageait de s'orienter dans les années futures avec pour objectif majeur : l'augmentation de la population.

Cela impliquait qu'on songe aux activités, aux équipements et aux objectifs d'aménagement.

Les principes environnementaux n'étant pas évidemment négligés, on s'est efforcé de conserver autour des hameaux en zones « aérées » qui font la spécificité de nos paysages cévenols.

Les dispositions du POS, très classiques permettaient de déterminer les zones NA, NB, ...

Ce POS a permis de réaliser de nouvelles constructions dont la création d'un nouvel hameau, le trentième, constitué par cinq logements sociaux au lieu dit « L'Ayrolle ».

Un certain nombre de maisons individuelles ont vu le jour. Conformément au style du gros mas du 18^{ème} siècle comme il en existe quelques-uns par ci, par là, dans la commune ? Evidemment non. Nous ne sommes plus au temps des seigneurs ! Mais ces maisons existent, elles sont confortables et leurs occupants s'y trouvent bien. La population a été sensiblement augmentée. Cela n'était-il pas un de nos objectifs ?

Les demandes de constructions nouvelles allant croissant, une nouvelle réflexion s'est imposée qui a amené à reconsidérer le POS. Le Conseil Municipal s'y engage dès 2000, il en reparle en 2002, mais les difficultés financières liées au coût de l'opération ne permettent pas d'aller plus avant.

C'est en 2006 que le processus peut être engagé vers une nouvelle disposition légale, celle de la carte communale.

La réflexion et la volonté municipales se situent dans le droit fil de ce qui a été naguère présenté. Nos limites restent toujours les mêmes :

- l'alimentation en eau, dont la ressource est liée aux aléas de la nature ; et même si nous avons bien amélioré notre réseau (celui de la Ponge notamment) la prudence s'impose. Mais ne pourrait-on pas imaginer que soit imposée pour chaque maison nouvelle, la construction

d'une réserve d'eau captant la ressource produite par la pluie ? Nos ancêtres ne s'alimentaient-ils pas de la sorte, du temps où les AEP n'existaient pas ?

- le réseau routier dont on peut difficilement envisager l'extension sauf à en laisser l'initiative aux constructeurs privés.
- La présence sur notre territoire du « Cœur » (anciennement dénommée « zone centrale » du PNC) où tout est immobile.

On peut également, forts de notre expérience, apporter quelques réflexions nouvelles sur l'introduction de techniques actuelles en matière d'utilisation de l'énergie solaire, en matière de fiscalisation des terrains constructibles, en matière de maîtrise foncière par la collectivité...

Mais notre volonté d'exploiter tout ce qui est exploitable subsiste. Nous ne pourrions nous développer avec quelque consistance que si nous augmentons notre population, en lui permettant de se loger, donc de construire. N'a-t-il pas été dit quelquefois « il n'est de richesse que d'homme ! ».

Ici où ni l'agriculture, ni l'industrie, ni les services pourvoyeurs habituels de richesse ne pourront ni s'installer, ni évidemment prospérer, la formule nous semble plus vraie qu'ailleurs et la seule à saisir.

Etienne PASSEBOIS

Janvier 2007

..... dans l'œil du cyclone

Le monde change... et nos hameaux évoluent au fil du temps !



Le Viala...

... une longue histoire.

dans l'œil du cyclone

La grange et l'étable HUGON au début de leur restauration en 1981 par M. et Mme DEMOLDER, (vue générale et détails)...



Ah ! Direz-vous, l'équipe du Vent des Bancelés manque d'imagination et n'a plus de sujet nouveau à traiter puisqu'ils nous servent à nouveau le Viala dans un « œil du cyclone » ! Et bien, non, détrompez-vous, il ne s'agit pas d'un « remake » du sujet, mais une approche nouvelle dans la perception de l'évolution démographique de nos collectivités. Certes, on trouvera évidemment quelques redites, quelques remarques déjà énoncées mais l'ensemble se veut d'une autre approche, d'une autre façon d'appréhender cet ensemble déjà connu.

Il est banal de dire que le monde change : Que les façons de vivre, celles de penser ne sont plus les mêmes...mais comment pourrait-il en être autrement, quand le cheval mécanique a remplacé le cheval à crottin, quand le SMS a remplacé la lettre écrite à la plume sergent major, quand on veut bien manger écolo mais que l'on ne

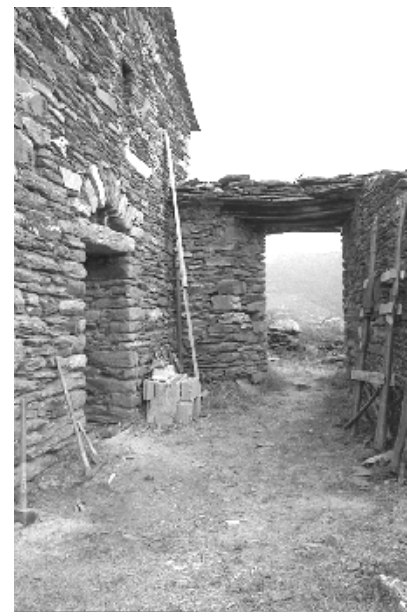
tolère pas les pélardons mus par les asticots qui les habitent. Les paysages changent aussi, ceux des villes en particulier, toutes les villes : la Grand Combe d'il y a cinquante ans n'est pas celle de 2007, Alès, Nîmes, Montpellier...tous les paysages sans exception.

Il semblerait, par contre, que la campagne, la nôtre surtout soit restée immobile. Il n'en est rien. Les champs, les prairies, les châtaigneraies cultivées naguère et entretenues comme des jardins ont quasiment disparu, d'immenses plantations de pins font de larges taches vert foncé en toute saison.

Au milieu du siècle dernier, on ne voyait pas tout cela.

Mais, intéressons-nous à la population car c'est là qu'apparaissent les changements les plus flagrants. Nous fixons notre regard sur LE VIALA.

Commençons par ce qu'était sa population après la première guerre mondiale, la « grande » comme on l'a appelée.



En allant de l'est à l'ouest : GARNABELLE est décédée et la petite maison de BLASIN va tomber en ruines, qui, rapidement, se réduiront en un tas de pierres. Seule la clède attenante va subsister.

La maison VIDAL occupée par le frère de mon grand père maternel, sa femme et ses enfants, dont deux fils Louis et Henri vont rester fidèles au pays, va, dès 1925 devenir la



habitation : FAYON (FAILLON ?) occupée par les parents HUGON : Camille, avec une magnifique barbe blanche et Céline qui confectionnait des cataplasmes de feuilles de camomille pour guérir les maux de gorge. Ils ont avec eux, deux de leurs petits enfants : Aimée et Raymond PIT.

Au centre du hameau, la famille HUGON : Fortuné et Lucie, les parents ; Jeannine et Avit, leurs enfants. La bâtisse principale est récente puisque construite à partir de 1914.



propriété de mes parents, Henri Germain et Germaine Henriette PASSEBOIS...La population s'accroîtra avec mon arrivée en 1928.

La maison est vivante, peuplée de passages fréquents et d'un nombre important de travailleurs agricoles en toutes saisons : pour garder les troupeaux, pour travailler la terre, faucher et faner le foin, moissonner, vendanger, ramasser les châtaignes...

Les plus hauts bâtiments, attenants aux nôtres ont quitté le patrimoine VIDAL en 1852 et sont maintenant une grange et une étable HUGON.

Sur le même plan, mais au dessus de la route, une petite

Deux des fils qui avaient commencé les travaux ne la verront pas achevée : ils resteront sur le champ de bataille..

Tout à côté, la famille BARDES. Ils ne resteront pas très longtemps et après la mort du père, la mère et les deux filles quitteront le VIALA. Cette petite maison tombera rapidement en ruines. Elles y sont encore et personne ne les a relevées.

A l'ouest, la grande maison PARIS : avec deux familles : Elie et Berthe du côté de la fontaine ; Gaston et sa mère, dans l'autre partie.

Arrive 1936 et les grands changements sociaux. C'est la

ruine de nos campagnes pauvres. Ceux qui n'avaient pas été pris par l'administration des postes, de la police, du chemin de fer, des douanes...après la guerre de 14-18 et étaient « restés à la terre », vont maintenant être attirés par la mine : la VERNAREDE, LA GRAND COMBE...On y travaille quarante heures par semaine et huit heures par jour ; on a un salaire régulier, des congés payés. Tous les ouvriers agricoles « quittent, un à un, le pays ».

Mes parents, privés de main d'œuvre ne peuvent plus exploiter la propriété. Ils s'en vont du VIALA et je suis obligé de suivre. Et la grande maison est vide...

Certes, nous revenons régulièrement dans trois pièces que nous avons conservées puisque l'essentiel a été loué à la famille GUIN d'abord, ALLARD, ensuite.

Gaston PARIS est déjà parti dans la police. Berthe et Elie, âgés, ne resteront pas longtemps.

Après la deuxième guerre mondiale, ne reste au VIALA que la famille HUGON avec un locataire, Pierre. D'une douzaine d'habitants en 1935, on passe dix ans après, à cinq ! Le coup de grâce est donné en 1956 avec la guerre d'Algérie. Alors que tous les jeunes travaillent à la mine et n'ont même pas fait de service militaire : Le jeune agriculteur est mobilisé ! Avit part « sucer le piton », au-delà de la méditerranée.

Jeannine qui s'est mariée, a déjà quitté la maison. Nous n'avons plus de locataires. Fortuné et Lucie se trouvent seuls au VIALA.

12... 5... 2 habitants..., cela ne s'appelle-t-il pas une désertification ?

... Ces bâtiments (restaurés) sont désormais la propriété de M. et Mme VANDEN BROUCKE.

dans l'œil du cyclone

●●● Et puis, en 1960, mon père, retraité de la mine, ne va pas rester une heure de plus à la Grand Combe. Il regagne la propriété du VIALA avec ma mère et ma sœur. Et la vie agricole reprend. Et cet homme de 60 ans, que l'âme de paysan n'a jamais quitté, va rêver de refaire ce qu'il avait dû laisser en 1937 : poules, lapins, mais aussi : chèvres, cochon. Et les prés se fauchent, même le PRADEL ! et je vous assure qu'il fallait avoir les reins solides et le cœur bien accroché pour en ramener les balles de foin sur le dos, jusqu'à la grange.

La maison
Blasin avant
sa
restauration
par Alain
HURET

Avit, revenu d'Algérie, part définitivement et la propriété est mise en vente.

Il y aurait un commentaire intéressant à faire sur les prix comparés des propriétés en 1956 et en 2007. Mais ce n'est pas aujourd'hui notre propos. Rien ne se passe pendant un assez long temps et nous n'avons que 3 et souvent 2 habitants au VIALA, mais ils créent un certain dynamisme et si on n'a pas la présence régulière d'ouvriers agricoles comme naguère, les allées et venues fréquentes donnent un bel aspect de vie. Par ailleurs, Gaston PARIS et sa femme également à la retraite, viennent de plus en plus régulièrement à leur maison.

Mon père, malade, meurt en 1970. Ma mère reste courageusement seule au VIALA mais elle va de plus en plus souvent se replier chez ma tante à PENENS, puis au COLLET.

Il n'y a plus personne alors dans le hameau et le désert réapparaît, total. Il n'y a plus âme qui vive dans le hameau. J'y reviens quant à moi, chaque fois que j'en ai la possibilité, mais j'ai le souvenir encore, surtout par les



nuits de pleine lune, quand les ombres se dessinent pleinement, d'avoir éprouvé de curieuses sensations. Et comme dit le poète: le jour, c'est la vie des êtres ; la nuit, c'est la vie des choses et quand on n'en a pas l'habitude, ça fait peur !

Et puis arrive 1977. Jean PEUTIN achète la propriété d'Avit HUGON et s'y installe avec sa femme, ses 2 fils et un jeune de leurs protégés, Alain HURET.

Ils s'installent dans la maison principale mais sont à la tête de plusieurs bâtisses : FAION, BLASIN ; la bergerie au dessus de chez nous.

Ma mère, rassurée par cette présence au demeurant fort cordiale, va revenir à sa maison.

L'hiver de 1978 a été terrible : une épaisse couche de neige obstrue toutes les routes et interdit tout déplacement, l'électricité manque, le téléphone n'existe pas. Il faudra attendre encore quelques années pour qu'il soit installé.

Ce sont des militaires et un hélicoptère qui, au bout de quelques jours, vont assurer un ravitaillement de survie. Rude épreuve pour les nouveaux habitants, habitués au confort



urbain !

Le beau temps revenu, la vie reprend. Jean PEUTIN qui ne manque ni d'initiative, ni d'imagination va vendre la bergerie à une famille belge: Jean et Lily DEMOLDER. Ils ont 3 enfants.

Ils s'installent un temps, comme locataires et vont, avec leurs propres forces, remonter les ruines avec une compétence remarquable. Leur maison ne va-t-elle pas être classée parmi les meilleures restaurations en schiste par Maisons Paysannes de France ?

Et puis, Jean PEUTIN vend et s'installe à FAYON,



superbement restauré aussi. C'est Francine LEONARD qui devient propriétaire du corps principal de maison. Pendant ce temps, Alain HURET devenu propriétaire de BLASIN remonte la ruine et en fait une belle maison de pierres au toit de lauze tout à fait conforme aux maisons traditionnelles du pays. Francine LEONARD vend à

son tour à la famille SANZ: le père, la mère et 4 enfants.

SANZ part à son tour et on voit s'installer un couple d'anglais: Mme et M ROWELL.

Jean PEUTIN quitte le VIALA à son tour et vend à Mme et M CORCORAL.

Jean et Lily DEMOLDER vendent leur patrimoine à la famille BRUGUES : le père, la mère et 3 enfants qui, à leur tour, vendent à une famille belge Mme et M VANDENBROUCKE et leur fille.

ROWELL – CORCORAL – VANDENBROUCKE....

Nous en sommes là en ce début de 2007.

Mais, que s'est-il passé dans la famille PASSEBOIS-VIDAL qui, elle aussi, a connu bon nombre de changements ?

Je quitte, quant à moi, la ville pour m'installer définitivement au VIALA en 1989 .

Peu de temps après le décès de notre mère en 1991, ma sœur et Jean-Claude s'installent progressivement puis définitivement au VIALA qu'ils rénovent de fond en comble. Frédéric JALAT, fils et neveu, vient à son tour avec sa famille : Cela fait 4 personnes de plus. Ils poursuivent et étendent les rénovations du mas.

Cécile CLEMENT-PARIS, propriétaire de la totalité de la maison vient plus régulièrement au VIALA.

Nous sommes, actuellement, dans ce hameau, 10 habitants permanents... presque autant qu'en 1935 !

Et dire qu'on était descendu si bas !

Mais ce qui est remarquable et mérite d'être souligné, c'est qu'alors que durant des dizaines d'années, plus de cent certainement, nous n'avons eu que 3 familles, 3 noms de base au VIALA: VIDAL / PASSEBOIS – HUGON – PARIS /CLEMENT; en l'espace de vingt ans, ce sont 7 familles, 7 noms nouveaux qui se sont succédé dans ce hameau, 30 personnes qui y ont vécu de façon permanente pendant des séjours plus ou moins longs.

On nous dit que le monde change. Il n'y a pas de doute; cela est perceptible même dans un petit hameau perdu de Saint FREZAL !

■

Etienne PASSEBOIS
Février 2007

bise-art, blizart.....

Un jour, en 1953, autour de Montpellier, je voyais sortir du sol de grands oiseaux blancs qui disparaissaient aussitôt. A force de chercher, à vélo, j'ai traversé sans le savoir, la piste en béton de Fréjorgues. Je me suis fait copieusement engueuler par le responsable de l'aérodrome !



Nom: ROBERT-COLBERT

Prénom: Raymond
né le 18 août 1937

Retraité... mais le regrette !

Signe particulier:
passionné, serait prêt à
retravailler gratuitement
sur les grandes lignes
commerciales si on lui
demandait.

Domicilié
au "Parpaillot"
sur la commune de
St Martin de Boubaux

La tête dans les étoiles...

Eric : Raymond, y a-t-il un âge limite pour être pilote de ligne ?

Raymond : Malheureusement oui. Depuis le 31 août 1997, la France a limité l'âge du pilote à 60 ans, suivant en cela, d'autres pays. J'ai un ami qui a pu piloter jusqu'à 71 ans, après sa visite médicale professionnelle. Moi, cela m'est tombé dessus le 15 août 1997.

A quel moment de votre vie est venue l'idée d'être pilote ?

Peut être que dans ma famille côté paternel, il y a un gène ! Le frère de mon père a été breveté pilote à Istres en 1918, pilote militaire qui, retraité des armées, a continué à voler pour son plaisir.

Plus sûrement, en me retournant sur mon passé, ma vie a été faite de croisements, certains sombres, d'autres lumineux.

Pendant la deuxième guerre mondiale, mes parents, mon frère et moi habitions dans le vieux Montpellier.

Mes parents, résistants, m'ont placé chez mon oncle et ma tante au Planas commune de Branoux et mon frère à Sagriès, près d'Alès chez mes grands parents maternels.

Mes parents arrêtés, ont été déportés à Buchenwald, camp de concentration en Allemagne. Seule ma mère en est revenue, avec de terribles séquelles.

Je suis resté chez mon oncle, mineur de fond, et ma tante. Leur générosité, leur attention aux autres, leur patience et la tendresse à mon égard contrastaient avec les mesquineries, injustices, disputes que je voyais autour de moi. Le soir, je levais souvent les yeux pour observer le ciel étoilé, très attiré. Je sentais que là haut, je

verrai les choses autrement, que la haut tout tournait plus rond.

Je ne voulais pas être mineur comme mon oncle, bien que j'aurais dû l'être comme tous les enfants qui m'entouraient : le destin commun et normal !

Là, arrive le deuxième croisement.

Tenter de s'élever pour éviter la descente dans le ventre de la terre

J'ai eu comme instituteur M. TELORCE qui était le fils des propriétaires du CASINO d'alimentation de Trescol.

Fervent adepte de la méthode Freinet, il avait fait dans la classe, un petit groupe d'élèves motivés qu'il instruisait le soir après les heures légales. J'en faisais partie. C'est comme ça que j'ai présenté le concours d'entrée en 6^{ème}. Ma famille adoptive étant pauvre, j'ai aussi obtenu une bourse complète pour aller à Montpellier en internat. Quelques enfants ont pu éviter ainsi de descendre dans le trou noir de la mine.

J'ai fait toutes mes études à Montpellier, dont 3 ans d'internat. Plus de baignades dans le Gardon, d'escapades en pleine lumière dans la colline. Cela reste pour moi le point noir de ma vie ; juste 4 platanes dans une cour goudronnée et un carré de ciel bleu. C'était ma prison. Là aussi mon regard était toujours tendu vers le ciel.

Pour mon entrée en 6^{ème}, mon oncle m'avait offert un vélo : un demi course. Il m'est arrivé de faire Montpellier- Les Taillades avec, tant les Cévennes me manquaient !

Un jour, en 1953, autour de Montpellier, je voyais sortir du sol de grands oiseaux blancs qui disparaissaient aussitôt. A force de chercher, à vélo, j'ai traversé sans le savoir, la piste en béton de Fréjorgues. Je me suis fait copieusement engueuler par le responsable de l'aérodrome.

Pourquoi je vous raconte cela ? Pour le 3^{ème} croisement de ma vie.

En 1953, avec mon frère, nous avons lu un article sur le Midi Libre indiquant que l'aéro-club de l'Hérault organisait un stage préparatoire pour présenter le brevet élémentaire du sport aérien. Nous nous présentons et je suis accueilli par un « *Mais, je le connais, celui-là !* » par le même homme qui m'avait engueulé à Fréjorgues, Paul GENIEZ.

J'étais très pauvre, il m'a beaucoup aidé. Même après sa mort, je suis resté en contact avec sa famille. A moi qui ne pouvais jamais me payer un billet de cinéma, Paul a offert un serre tête en cuir pour me protéger du froid, à 800 francs, une sacrée somme à l'époque !

Comment s'est fait votre apprentissage ?

J'ai commencé en planeur, tiré par un câble treuil mû par un moteur thermique. Je volais avec le moniteur, 3 minutes de vol maximum. Nous pouvions faire de un à quatre vols, par jour, maximum. Tous les soirs suivant le vol, en me couchant, je le revivais. Si bien, qu'au cours suivant, il était assimilé. Jamais une journée de vol de pouvait excéder 12 minutes.

C'est comme ça que j'ai volé, avec 2h58 minutes de formation en binôme dans mon sac à dos, pour la première fois tout seul.

bise-art, blizart.....



●●●
Ci-dessus le planeur XV A

Les journées sur l'aérodrome commençaient à la pointe du jour et se terminaient à la nuit. Nous faisons tout nous même. Nous étions passionnés. Le planeur que j'utilisais était un XV A. (voir photo de Robert, dedans à 15 ans).

Envisagiez-vous, à ce moment là, une carrière dans l'aviation ?

Oui ! En 1954, j'étais trop jeune pour être pilote, mais à seize ans et demi avec ma licence de pilote de planeur, j'ai pu aborder ma licence de pilote d'avion à moteur. A cette époque, avec la licence de vol à voile (planeur), il suffisait de 6 heures de vol à moteur pour avoir la licence de premier degré.

J'ai fait tout les petits travaux possibles pour me payer les heures de vol et le brevet.

Après mon bac : clôture de mes études. J'ai eu la proposition de m'engager pour aller piloter dans l'armée des avions destinés à l'observation

en Algérie. J'ai donc devancé l'appel sous les drapeaux. J'ai commencé de voler certifié pilote avant le stage de brevet définitif.

Vous avez donc participé à la guerre d'Algérie ?

Oui, et un moment très fort de ma vie s'est passé là !

Que s'est il passé ?

Le 3 juin 1957 au matin, je quittai SETIF, volant vers BATNA avec une pièce de rechange à bord.

J'avais derrière moi : quelques tours de piste, une navigation SETIF-CONSTANTINE, DJIDJELLI-BOUGIE, un test « bon » pour des vols de liaison et 45 heures de vol civil !

J'ai atterri à BATNA et après le repas de midi, une situation d'instabilité importante apparaît. Très gros orages sur les AURES. Le terrain est déclaré en QGO (pas de décollage ou atterrissage). Le capitaine de BAYENX, commandant le

détachement, décide que nous allons partir quand même avec un numéro opérationnel.

Un autre avion, piloté par André LENIAUD avec le capitaine en place observateur va me montrer le passage par PASTEUR à travers le Djebel. Je ne suis pas rassuré. Je suis seul dans mon coucou. Je n'ai rien d'urgent pour tenter de rentrer à SETIF, mais l'obéissance étant la force principale des armées...vous connaissez le reste !

Décollage sous la pluie, rafales de vent et mauvaise visibilité, nous nous engageons dans la vallée NE en direction de CONSTANTINE. Les conditions de vol sont de plus en plus mauvaises, franchissement impossible, nous faisons demi tour. Devant, ça devient le pot au noir ; dans le grésillement des écouteurs, j'entends la voix du capitaine : « suis nous bien ! ». Ce sera le dernier message.

J'entreprends le premier vol de ma vie, en patrouille serrée dans la tempête. Patrouille de plus en plus serrée, je me bats avec toute mon énergie pour rester le plus près possible des amis. Nous volons à très basse altitude sous une averse diluvienne, sautant les obstacles.

Soudain, l'avion du capitaine disparaît. Tout est blanc. Inconscient du danger de collision, je veux à tout prix garder le contact visuel. Ils connaissent la vallée comme leurs poches et c'est ma seule chance de revenir à BATNA !. J'augmente la puissance. Je rétablis le contact : Il est en dessous, ma roue gauche au dessus de son cockpit à 1 ou 2 mètres. Effrayé par la proximité, je réduis. Il disparaît. Tout est blanc. Quelques secondes... Soudain,

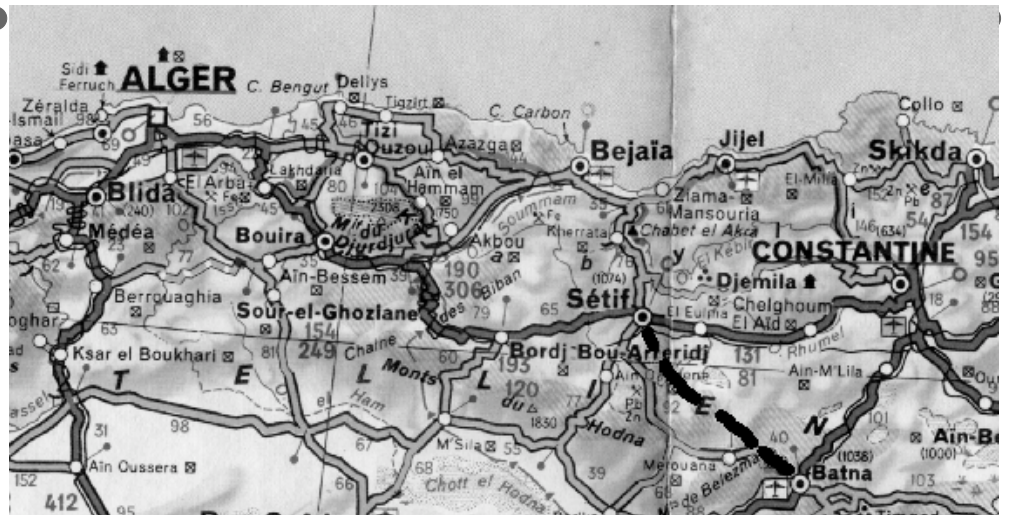
comme un éclair, une dérive passe à ma gauche très près en sens inverse. Ils ont fait demi tour ??? Alors...moi aussi ! Sans visibilité, j'engage un virage à gauche. C'était le côté de la vallée, sans que je le sache.

Une image furtive de la route quelques mètres en dessous. Je sors du virage pour être à peu près parallèle. Je décide immédiatement de réduire le moteur pour descendre et crasher tout droit si je ne retrouve pas la visibilité du sol. Je descends. Tout est blanc. J'attends le choc avec un obstacle. Soudain, l'image blanche devant moi s'assombrit : le sol. « Je tire », les roues touchent, l'avion rebondit dans le nuage, tout est blanc. J'attends la suite. Grand choc à, l'arrière ; l'avion se met en travers et heurte à nouveau. Tout se disloque dans un grand fracas autour de moi pendant qu'il glisse dans la pente. Il s'immobilise. Je suis toujours sur mon siège, assis au ras du sol. Je sors rapidement à quatre pattes dans la pente sous l'aile droite qui, bien que cassée, me laisse un espace. Pas de feu. Je suis intact. C'est le déluge. La visibilité est nulle. Je rampe à nouveau sous l'aile pour trouver un semblant d'abri dans ce qui reste du poste de pilotage.

Le cumulonimbus rugit en larguant des grêlons de la taille d'un œuf, qui couvrent le sol sur plusieurs dizaines de centimètres d'épaisseur par endroits. Ils frappent l'épave, je suis trempé, mais sain et sauf !

“Où sont ils ? Que va dire le capitaine ? Ma carrière de pilote est finie ! J'ai cassé l'avion !”

L'orage passe, la visibilité augmente peu à peu.



Carte du Nord de l'Algérie (en pointillés le trajet de Robert).

Je sors de l'épave. Je peux retracer la trajectoire. Je vois maintenant !

Je suis sur le flanc très pentu d'une colline pointue, du sommet de laquelle j'ai touché des roues, sur un cimetière arabe. Le bond m'a fait planer dans la descente à côté d'un arbre. Le choc ressenti à l'arrière est visible sur l'arrière du fuselage. Il a heurté un fossé oblique qui a dévié la trajectoire de l'avion. Mis en travers, il s'est arrêté dans la pente au lieu de continuer tout droit dans l'oued (plein) 2 à 300 mètres plus bas ou dans la montagne en face. La pluie cesse. Je monte vers la route, elle est bien là, 40 ou 50 mètres au dessus, avec une maison désaffectée de deux étages. Je transporte la radio (le SCR 300), la carabine US.M1 à l'épaule et les « Formes ». J'attends sur la route que quelqu'un passe. Personne ne passe... Tout à coup, un bruit de moteur. Un camion Renault bleu à cabine avancée débouche du virage. Il roule en direction de BATNA. Il transporte une poignée de militaires en tenue verte dans la benne.

Je fais signe pour qu'il s'arrête (je fais du stop comme en France, quoi !). Voilà qu'ils accélèrent, zigzaguent et s'évanouissent derrière la colline. Je reste là, carabine à l'épaule, trempé dans ma

combinaison de vol, perplexe devant l'attitude de ces « militaires ».

Plus aucun signe de vie. Vers 17 H 15, venant de BATNA : Bruit de moteur puissant, blindé de la gendarmerie en tête, des voitures civiles et un blindé pour fermer la marche. C'est ainsi tous les matins, de CONSTANTINE à BATNA et le soir de BATNA à CONSTANTINE.

J'apprends que cette route est très dangereuse. Elle est fermée à toute circulation. Le camion que j'ai vu, ne transportait pas des militaires amis...

Vous avez compris avant moi, quels soldats il y avait dans le camion bleu ! J'étais un bleu, pas briefé.

Retour à BATNA en jeep. Nous étions à seulement quelques kilomètres. Je ne me souviens pas qui est venu à ma recherche, avec ce convoi. L'ambiance à l'escadrille est revenue au beau fixe dès mon arrivée.

André LENIAUD et le capitaine étaient là. Le capitaine a tout pris sur lui ... sûrement quelques jours d'arrêts !

J'ai su tout de suite que je pouvais continuer à voler...

À suivre....

■
Propos recueillis par Eric TAMISIER

l'air de rien

Petite histoire d'une association née à Florac il y a 15 ans...

Quoi de 9



ASSOCIATION 1901

LOGEMENT . INSERTION . ANIMATION ...

en Sud-Lozère

**Pont de Montvert,
le 2 août 2006,**

Mélanie, assise à la terrasse d'un café, rêve de ce que pourrait être sa vie ici, se souvenant qu'il y a peu, elle subissait les affres d'une vie citadine, mécanique et sans âme. Une vie qu'elle souhaite différente aujourd'hui

et à ses yeux, le canton du Pont de Montvert lui semble être l'endroit idéal pour parler d'avenir : cœur d'un territoire duquel émane l'idée que son quotidien pourrait être ici plus humain et peut-être plus simple.

- « Mélanie ! A quoi tu rêves » lui demanda Henri son compagnon, en l'arrachant à la douceur de ses songes.
- « Tu sais, je me disais que

j'aime vraiment ce coin. Je m'y sens bien. Je ne supporte plus la ville et le stress de mon travail... Je voudrais bien m'installer ici. Quelle tranquillité !!! »

- « Ah ! Je vois que je ne suis pas le seul à imaginer que ma vie pourrait suivre son cours ici... dit – il en souriant. »

- « Mais comment s'y prendre ? Il faudrait d'abord trouver un logement... »

- « Je préférerais m'installer dans un petit hameau que dans le bourg. Qu'en penses tu ? Je me vois bien tisser des liens avec nos voisins, passer du temps avec eux, s'entraider... Une nouvelle vie !!! »

- « Je nous imagine bien dans cette nouvelle vie ! » lui répondit Henri, le sourire aux lèvres.

- « Mais pour moi, ça passe aussi par un changement professionnel ».

- « C'est bien de rêver mais tout ça me paraît bien compliqué à réaliser... » répondit Henri l'air déçu...

Gaëlle, assise à la table d'à côté entend leur conversation et les interpelle.

- « Excusez moi, je viens d'entendre votre conversation et j'aimerais vous parler de l'association pour laquelle je travaille. Elle a pour objectif d'aider toutes les personnes qui habitent dans les Cévennes ou qui souhaitent s'y installer. Nous accompagnons les personnes dans leur recherche de logement, d'emploi, dans l'ensemble des démarches administratives... Nous mettons à disposition des moyens concrets pour faciliter la vie des habitants. »

- « Ah oui, vraiment ! » répliqua Mélanie

- « Oui, l'association est basée à Florac, mais je réalise une permanence au Pont de Montvert, deux fois par mois, comme aujourd'hui. »

- « Si vous voulez, nous pourrions discuter de vos projets plus précisément ? » leur suggéra Gaëlle.

- « Oui, pourquoi pas ! » lui répondit Henri.

- « Je vous propose qu'on se rende à mon bureau, nous serons plus tranquille. »

Cette histoire, ce sont plusieurs dizaines de personnes vivant ici qui pourraient la raconter. Et cette association, nombreux sont celles et ceux qui connaissent bien son nom... mais peut-être seulement son nom !

Aujourd'hui, l'Association Quoi de 9 propose un éventail de services dans le Sud-Lozère qui sont le résultat d'une volonté commune (administrateurs, salariés, partenaires financiers ou non) de pouvoir répondre aux différents besoins exprimés par une population très variée, mais aussi très souvent isolée.

Soutenue par la DDASS et le Conseil Général pour ses missions d'accueil et d'accompagnements en direction des personnes en difficultés, l'association a également des financements pour ses actions liées au logement, à la santé et au développement de ses partenariats.

Quoi de 9 propose :

A Florac

- Un lieu d'accueil et d'écoute ouvert tous les matins du lundi au vendredi accès gratuit à l'informatique avec Internet : offres d'emploi, rédaction de C.V., boîte aux lettres électroniques,

- possibilité de faire des photocopies, de téléphoner, lire le journal, boire un café

- s'informer sur les offres de logements avec possibilité d'être orienté et/ou accompagné

- La gestion de logements

(agrément préfectoral pour la sous-location)

-17 logements répartis sur l'arrondissement

- Des jardins

Entre 20 et 25 parcelles individuelles cultivées

- Mise à disposition d'outillages : brouettes, bêches, râtaux, pompe thermique

- Un parc de matériels

- Une voiture, une remorque, 2 débroussailleuses

A Ste Croix Vallée Française et son secteur

- Un lieu d'accueil et d'écoute ouvert :

le mardi et jeudi

un mercredi sur deux en alternance avec une permanence à la Mairie de St Etienne Vallée Française de 9h30 à 12h.

Au Pont de Montvert

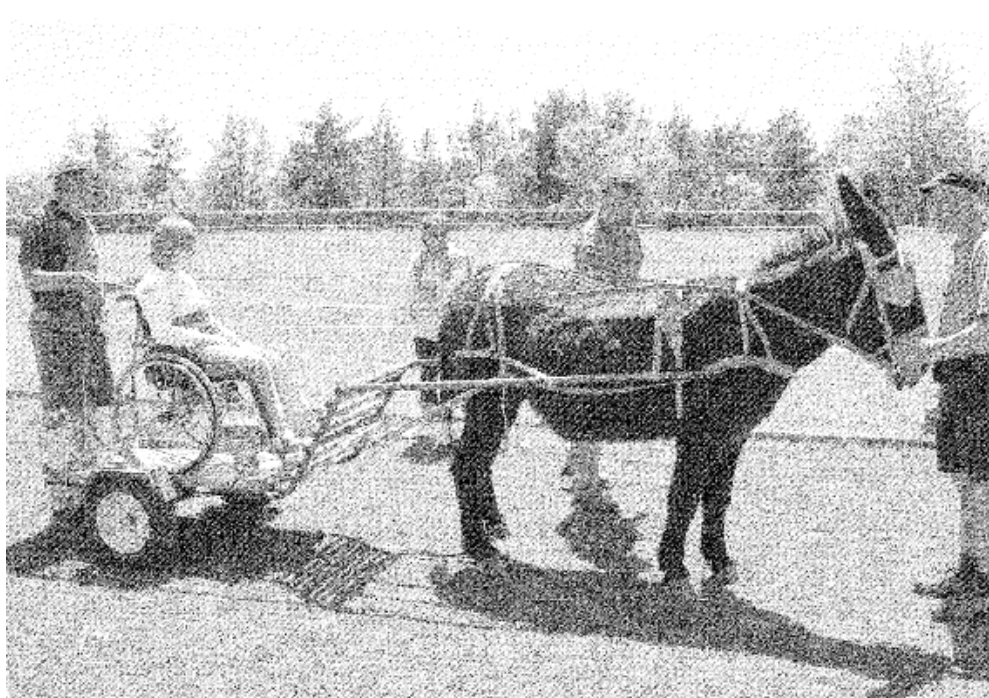
- Une permanence le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 9h30 à 12h dans les locaux de la Communauté de commune.

Et sur tous ces secteurs : des possibilités de rendez-vous, à domicile ou aux lieux d'accueil, l'après-midi pour un accompagnement social

■
Association Quoi de 9
31, avenue Jean Monestier
48400 Florac
Tel/fax 04-66-45-17-17
mail: quoi.de.9@wanadoo.fr

l'air de rien

Cet attelage, tiré par un âne, est destiné à porter un fauteuil roulant et son occupant, mais peut aussi recevoir un siège amovible



la bête attelée.

Solène m'indique qu'Aloès, par le biais de son directeur François GAUDY, prête ces chariots aux personnes, associations, qui en font la demande. Aloès ne construit pas pour vendre.

C'est ainsi qu'un jour, j'ai emprunté un de ces chariots pour en construire un à l'identique ou presque.

L'idée de ces chariots vient d'une association de l'Aveyron et de son directeur Yves JOLY.

Je m'inscris donc seulement comme un maillon dans cette chaîne.

Je le fais car il nous est arrivé d'accueillir au Lauzas des gens à mobilité réduite, des convalescents et handicapés, bien que notre lieu ne soit pas facile d'accès pour ces gens.

Mais je sais qu'il existe d'autres lieux d'accueil, des particuliers, qui pourraient utiliser ce matériel avec plus de facilité.

Le fait que le chariot soit attelé à un âne, ne demande pas d'être un conducteur confirmé d'équidés. L'âne marche un peu plus lentement que le pas humain, cela permet aux personnes qui sont autour de celle qui se trouve sur le chariot d'entretenir une conversation. Cela permet une balade conviviale.

Sur nos petites routes, il faudra toujours une personne en amont et une autre en aval du chariot pour signaler le convoi aux autres usagers.

Ne sont accessibles à ce chariot, que les pistes carrossables, forestières, anciens chemins de fer ou

Le Chariot

ou SAFTI (système à faible technologie incorporée)

Pourquoi, je reparle d'ALOES, association Mendoise, déjà citée dans le VDB N° 60 de novembre 2003 ? A vos archives !

Parce qu'un jour, passant par Chanac, sur le bord de la route, j'ai vu devant l'ancienne gare, un joli chariot entouré de quelques personnes.

Il s'agissait de personnes en réinsertion au sein de l'association ALOES, encadrées par Stéphane

BLANC handicapé moteur et Solène.

L'ancienne gare était leur atelier, fermé depuis.

Le chariot : c'était leur réalisation et quelle réussite !!

Cet attelage, destiné à être tiré par un âne est même équipé de deux freins à disque. Je suis informé que ce chariot est destiné en premier lieu à porter un fauteuil roulant et son occupant, mais aussi peut recevoir un siège amovible. Enfin sa plate forme seule peut porter toutes sortes de choses, dans la limite des capacités de

autres, mais nous n'en manquons pas.

L'outil indispensable pour construire les brancards du chariot est une ceintreuse de plombier : Se la faire prêter car l'outil est cher et peu utile au quotidien. Le cintrage à la forge ou au chalumeau, en remplissant le tube de sable bien sec et en le bouchant aux deux bouts, est possible aussi. On peut aussi sous-traiter le cintrage chez un métallier professionnel.

Le reste de la construction est du « mécano soudage simple ». Avoir un chariot déjà fait sous les yeux, permet de gagner un temps considérable par rapport à une création sans modèle.

La base de mon chariot est une remorque type 400 kilos d'occasion à 50 euros. Il vaut mieux éviter d'acheter exprès une remorque 500 kilos ou un essieu neuf de ce type. Le poids qui sera transporté ne fera jamais fonctionner les amortisseurs et l'ensemble sera raide.

J'ai conservé un timon amovible pour voiture, aussi le chariot peut devenir remorque de route avec les brancards sur la galerie de l'auto.

Les brancards sont amovibles, ils sont cintrés dans du tube serrurier qui plie un peu dans la ceintreuse mais il est plus léger et suffisant pour la force d'un âne. Du tube plombier est plus résistant, plus lourd et ne se déforme pas.

J'ai aussi fabriqué le siège amovible, mais une vieille banquette de car peut faire l'affaire. Des sangles sont posées aux quatre angles du plateau, elles serviront à fixer sérieusement le fauteuil roulant.

Deux rampes amovibles à l'arrière du chariot permettent de monter le fauteuil roulant



sur la plate forme sans trop d'efforts. Les deux rampes servent de ridelles une fois rangées.

Pour la construction, selon le type de finition, je pense qu'il faut au minimum vingt heures (ou beaucoup plus) de main d'œuvre.

Mon modèle est plus rustique que le modèle d'Aloès.

J'ai évité l'écueil technique et une longue confection des deux freins à disque, en utilisant des cales en bois façonnées, efficaces à l'arrêt.

Par contre, les freins à disque très progressifs sont très utiles dans les descentes raides, pour soulager l'animal qui, sans ça, fait le frein tout seul. Je n'ai pas suffisamment d'expérience pour savoir si cela se passe toujours bien.

Le chariot a coûté au total (achat de la base remorque, plus les profilés) 172 euros, y compris la signalisation amovible pour l'atteler derrière la voiture.

Pour l'harnachement de l'âne, compter entre 400 et 500 euros.

Pour apprendre à harnacher et mener la bête, des livres sont disponibles mais aussi ne pas

oublier qu'il y a des gens compétents sur nos communes.

Notre ânesse Tramontane, si placide et montée régulièrement par ma fille, une fois attelée a piqué un « sprint » (Ah ! l'absence de frein à mains) et toute affolée, a tenté de passer entre le mur du temple et le mur de la mairie de Saint Andéol de Clerguemort.

Le chariot a bien supporté l'impact, les murs n'ont rien eu, quant à l'ânesse il a fallu un peu de temps pour lui faire retrouver son calme. Son dressage est en cours.

Des chariots adaptés aux chevaux et prévus pour un handicapé et un accompagnant qui mène, sont aussi disponibles chez Aloès.

Je remercie ici l'association, M. GAUDRY, Solène et Stéphane, Aloès Mende (et le plombier Edouard GALLARET qui a bien voulu me prêter sa ceintreuse).

Eric TAMISIER Février 2007

Cela paraît énorme et pourtant c'est vrai: si les gestes sont identiques entre sport et compétition, le contenu humain est strictement opposé.



Sport ou compétition ?

Entraide:
Dans cette
rivière
extrême,
Philippe Ost
arrête
Antoine De
Block. Philippe
est encordé
dans le dos et
tenu depuis la
berge par
Yvan
Haeghebert.
Combe de
Malafosse,
Durance,
première
descente par
C. Castelain
en 1984.

Dans cette étude sport et compétition sont considérés comme 2 activités physiques récréatives, l'une effectuée avec un ou des partenaires avec qui on s'entraide, l'autre avec des adversaires à qui on s'oppose individuellement ou collectivement. Cette définition correspond à la notion que l'homme moyen a du sport, mais elle ne correspond pas à la définition des compétiteurs et leur entourage : schématiquement ils estiment que la compétition est l'essence du sport voir son

aboutissement. Cela revient à dire que l'opposition est l'aboutissement de l'entraide ou que la bagarre est l'aboutissement de l'amitié. Cela paraît énorme et pourtant c'est vrai : si les gestes sont identiques entre sport et compétition, le contenu humain est strictement opposé. Pourquoi cette définition « officielle » qui est différente de l'acceptation commune et tend à faire paraître équivalente des situations humainement aussi différentes que l'entraide et l'opposition ? Mon hypothèse est simple :

nous avons tous une notion du bien, de faire le bien et cela correspond à l'entraide l'amitié l'altruisme. Nous avons tous aussi un penchant pour l'opposition : prendre à l'autre au lieu de partager, s'opposer au lieu de discuter voire même s'opposer physiquement. Nous nous y laissons aller ou peu ou même nous ne ressentons plus cette tendance, comme peut-être les saints.

Ceux qui veulent se laisser aller à cette mauvaise tendance ne veulent pas pour autant baisser dans leur estime ni celle des autres. Pour cela ils emploient le mot qui porte les valeurs d'amitié, d'entraide pour masquer les effets néfastes sur la société de leurs agissements. En effet de nombreux sociologues ont montré que la compétition est un des vecteurs (avec entre autres les films et jeux vidéo violents) qui font accepter comme normale la violence dans notre société, car compétition, jeux vidéo, films (violents ou non) servent de modèle.

Il existe une similitude entre sport et compétition : le geste.

Notons que la plupart des compétitions sont organisées par des adultes pour des enfants. Les adultes préfèrent ne pas s'opposer directement lors de compétition, et les compétitions professionnelles sont en nombre complètement marginales même si elles occupent la place principale dans les médias.

Car on subit un véritable

matraquage, une sur-information à propos des compétitions professionnelles car (en outre) cela correspond à la démarche publicitaire à la lutte commerciale de marques contre leurs concurrents. Et malgré cette influence, pour 70% des gens le sport n'est pas la compétition.

Imaginer que la compétition est une école de vie en société, un modèle à suivre alors que l'on y demande de nombreux comportements interdits en société est une erreur : frapper, faire tomber, rouler vite en compétition pour ne pas frapper, ne pas rouler vite dans la vie, cela reviendrait à apprendre aux enfants tous les gros mots de la terre pour qu'après cet apprentissage ils ne disent pas de gros mots. C'est une notion rarement mise en évidence mais effectivement la compétition est basée sur un manque de respect de l'autre comme par exemple une communication non-verbale mensongère comme les feintes, et elle est souvent basée sur des comportements interdits en société.

Certains y voient un exutoire à la violence, il n'en est rien : au contraire la compétition crée la violence : la violence autour des stades ni sur le stade n'est pas transposée ailleurs : les hooligans ne sont pas tous des délinquants et les compétiteurs non plus même s'ils ne sont en général pas des exemples au point d'être non-violents. Ils ont au contraire une notion des rapports humains acceptant l'opposition là où d'autres sauraient l'éviter. Il serait évidemment difficile d'imaginer que ce vécu d'opposition lors des compétitions et leur préparation n'a pas de

Tableau des différences entre compétition et sport

Compétition	Sport
Les participants s'opposent individuellement ou	Les participants coopèrent
Ils sont adversaires	Ils sont partenaires
On honore celui qui arrive seul	A celui qui arrive seul devant, on reproche de ne pas attendre
La satisfaction du vainqueur et ses supporters est basée sur l'insatisfaction des autres	La satisfaction est partagée
On pratique ce qui est interdit dans la société. Selon les sports: faire tomber, frapper	On ne pratique que ce qui est recommandé: empêcher de
Pour 20% de la population le sport est la compétition, dont 17% de supporters et 3% de	Pour 70% de la population le sport n'est pas la compétition, 10% ne se sentent pas
90% des moyens financiers et humains des subventions publiques. Beaucoup pensent que la	10% des subventions publiques
Volonté d'hégémonie, opposé à	Volonté de partage
Mensonge Ex: Négation du dopage. Des menteurs sont donnés en	Le sport ne pousse pas à cela
Communication: Absence de communication entre les adversaires	Libre communication
Santé: Pousse à la destruction du corps: dopage, effort	Santé: Entretien du corps
Action basée sur la tromperie: Feintes, dissimuler ses intentions, essayer de tromper	Action basée sur l'honnêteté: Exprimer clairement ses
On ne retrouve pas les valeurs	On retrouve les valeurs de la
C'est une école du conflit	C'est une école de la paix, de la vie en société
Problème de l'exemple donné: mauvais exemple Nota: le monde de la compétition se voit comme un modèle de la société, refus de	Excellent exemple
La compétition oppose et	Le sport réunit et réconcilie
Attendre que la justification des actes vienne de l'extérieur	La justification des actes vient
Importance donnée à la	Importance donnée à l'individu
Un système hiérarchisé	Un système égalitaire

conséquences dans la vie.



Communication : Antoine montre le rocher à éviter à Rudy Jacobs. Au bord Yvan qui nous accompagne. Sur les rivières plus faciles il descend avec nous.

●●● Cela explique aussi que la compétition n'est pas un plaisir : il y a eu la difficulté de s'opposer, la souffrance de faire un effort physique exagéré et souvent des problèmes avec l'entourage ou l'arbitrage. Les supporters aussi laissent leur plaisir dépendre d'un résultat, ce qui n'est pas une bonne stratégie de bonheur. Même dans le cas d'une victoire, il y a eu une tension durant le match, des reproches aux joueurs, une insatisfaction de l'arbitrage. Il y a une excitation de la victoire, mais ce n'est que dans un cadre précis du regard des supporters et des avantages que l'on en tire dans certains cas.

La satisfaction ne vient pas de l'intérieur quand on s'oppose aux autres sans raisons.

Notons que la résistance par exemple syndicale n'a rien à voir avec une compétition dans une activité physique récréative : c'est un domaine plus important : non pas le jeu mais le travail. Et la défense des droits ou de la justice n'a pas grand-chose à voir avec

l'organisation volontaire de situation d'opposition sans aucun préalable.

Il existe une autre voie : les jeux coopératifs.

En effet bêtement les jeux sont souvent basés sur des oppositions, tout le monde joue ainsi, et l'on n'a pas l'idée de faire autrement, mais on sous-estime leur influence néfaste de cette banalisation de l'opposition. Il ne faut pas s'étonner que les comportements d'opposition soient trop nombreux dans la vie : on n'a pas assez été éduqué à l'autre mode de rapports humains.

Les jeux coopératifs sont une alternative et ont un effet de cohésion généralisée entre les participants : puisque la satisfaction n'est pas basée sur l'insatisfaction de l'autre.

Il est possible de vider en partie la plupart des compétitions de leur contenu néfaste sur l'éducation cela ne leur donne peut-être pas pour autant les vertus des jeux coopératifs et du sport : par

exemple en football, au lieu d'opposer les jeunes par aire géographique, on réunit les enfants des 2 ou plusieurs villages (dans le cas des compétitions on est limité à une opposition duelle) et l'on forme les équipes en mélangeant les jeunes des 2 ou plusieurs localités ou clubs dans chaque équipe et si l'une domine, on arrête, refait les équipes et on continue.

Pour conclure, On entend dire que la compétition serait une école « psychologique » pour expérimenter le conflit, c'est faux : la compétition est un conflit, et tenons pour preuve l'inévitable nécessité d'un arbitre, les agressions contre les adversaires, le dopage invincible. Pour utiliser les activités physiques récréatives avec opposition entre adversaire pour expérimenter les oppositions entre personnes, il faut organiser une situation spéciale dans ce but et non utiliser une compétition. ■

Claude CASTELAIN

Saint Andéol de
Clerquemort
Conseil Municipal du
25 novembre 2006

Présents : Mesdames
Jeanne Girod, Josette
Roux, Gisèle Chapelle,
Messieurs Daniel
Mathieu, Jean Claude
Dautry, Hervé Pellecier,
Procurations : Denis Pit à
Daniel Mathieu, Stéphane
Clarisse à Jeanne Girod
Absent : Thomas
Brasseur

I/ Compétences d'intérêt communautaire:

Il est nécessaire de préciser les compétences que nous donnons à la communauté de communes afin de préserver la maîtrise de certaines actions à une commune plus particulièrement concernée (actions ou réalisations qui ne rentreraient pas forcément dans l'intérêt communautaire).

1- Compétences obligatoires

a/ Aménagement de l'espace:
- Adhésion et soutien à la politique de « Pays »
- Etablissement d'un schéma de cohérence territorial (SCOT)
- Implantation de futurs commerces pour palier la carence de l'initiative privée et favoriser le maintien de la population en milieu rural.
b/ Développement économique:
- Etude, acquisition, réalisation future de zones à vocation commerciale,

tertiaire, artisanale, touristique, sauf camping du Pont de Montvert ;

- Etude et mise en œuvre de réseaux de télécommunications haut débit

- Création de guichets uniques chargés de toutes les actions susceptibles de maintenir ou d'enrichir la vie économique;

- Mise en place de la maison de l'emploi et de la cohésion sociale

- Création de futurs bâtiments destinés aux services publics

c/ Tourisme et opérations d'intérêt communautaire

- Aménagement et entretien des sentiers de randonnée suivants

Chemins inclus dans le topoguide

Sentier de Verfeuil;

Chemin de Stevenson.

- Aménagement et gestion des sites suivants

Goudesche ;

Cascade de Runes;

Coudoulous;

Pont de Tarn;

Mas de la Barque;

CFD;

Aires de camping cars.

2- Compétences optionnelles.

a/ Protection et mise en valeur de l'environnement

b/ Politique du logement et du cadre de vie.

- Élaboration d'un programme local de l'habitat,

- Création de futurs logements.

c/ Action sociale d'intérêt communautaire.

- Réalisation d'une structure d'accueil pour les enfants;

- Transport à la demande;

- Création d'une maison médicale.

3- Compétences facultatives

a/ Contrat éducatif local.

b/ Aménagement du site de la Tour du Viala.

c/ Aménagement de terrains de sport.

d/ Achat de minibus et mise à disposition du personnel des communes pour conduite et entretien.

e/ Convention avec ADDA.

f/ Possibilité de conventions de prestation de services ou de mandat avec d'autres communes ou EPCI dans le cadre de ses compétences.

g/ Possibilité de versement de fonds de concours à une commune membre par la communauté et, réciproquement, à la communauté par une commune (ou plusieurs).

II/ Participation aux transports scolaires et fonctionnement des écoles

1690 euros pour 13 enfants transportés.

633,51 euros pour le fonctionnement de l'école du Collet.

Accord de principe pour verser une participation à Saint Fréal.

III/ Zone d'aménagement différée (ZAD) :

Rappel de la définition d'une ZAD: c'est un périmètre à l'intérieur duquel une collectivité publique (commune, ...) peut exercer, pendant une durée de 14 ans, un droit de préemption sur les terrains, construits ou non, mis en vente, ceci dans le but de permettre des aménagements d'intérêt public (assainissement,

AEP, parkings,). Le conseil a procédé à un premier recensement des parcelles susceptibles d'entrer dans le périmètre de la ZAD.

IV/ Achat d'un nouveau logiciel de comptabilité:

Il a été choisi un logiciel plus adapté au fonctionnement des petites communes. Coût 1200 E

V/ Travaux en cours :

Certaines malfaçons sont à vérifier concernant le goudronnage de la VC N°1, notamment aux Estrêches. Les travaux d'alimentation en eau de Lézinière se terminent, il ne reste qu'à enlever le vieux bassin et raccorder le réseau au bassin de DFCI.

VI/ Travaux à prévoir pour 2007 :

- En urgence, le gros éboulement sur la VC N°1 en aval du Cros;

- Réfection d'un mur de soutènement du chemin entre Faïsses et Le Régent (suite aux fortes pluies des dernières années);

- Réparation de la murette devant l'école du Cros;

- Goudronnage après l'embranchement de Poussiels jusqu'à la route des Crêtes;

- Mur sur le chemin qui traverse Sambuget.

VII/ L'Espinass :

- Projet d'AEP présenté au programme Leader;

- Projet de logements présenté au Pays des Cévennes par la communauté de communes. ■

tempête de délibérations

Saint Maurice de Ventalon
Conseil Municipal du
17 novembre 2006

Absents : Mme SANCHEZ.

VIREMENT CREDITS AEP MONTJOIE:

Le conseil décide d'effectuer un virement de crédits du programme de l'AEP du Masmin sur le programme de l'AEP de MONTJOIE pour un montant de 2207,18 euros. Ce surcoût non budgétisé est dû à la longueur supplémentaire et à la pose d'un tuyau d'un plus gros diamètre.

ROUTE DU MASMIN:

A la suite des grosses pluies du mois de septembre, le passage de la buse de la Gardonenque, sous la route, après le Masmin en direction de Vimbouches a été détruit. Il est nécessaire de refaire le passage en totalité : un devis est en attente.

TRANSPORT SCOLAIRE 2005 /2006:

Le conseil délibère favorablement pour régler la participation de 13 % du coût moyen du transport d'un élève de l'enseignement primaire au conseil général pour un montant total de 1170 euros pour 9 élèves.

FETE DE NOEL:

Prévue le samedi 16 décembre de 16h à 18h à

la Mairie de St Maurice.

CONTRATS VERTS:

Il est décidé d'affecter la moitié de la recette de la taxe de séjour 2005 aux travaux des contrats verts sur les chemins de la commune pour un montant de 771 euros. L'autre moitié est reversée à la Communauté de communes.

LE VILLARET:

En hiver, des problèmes de gel de canalisations privent les habitations d'eau potable. Des travaux d'enfouissement des tuyaux sont nécessaires mais cela engendre des travaux importants. Une mesure d'urgence sera prise pour cette année.

Saint Maurice de Ventalon
Conseil Municipal du
22 décembre 2006

Absents: MM. VELAY et VANDERSTEEN.

AEP DE MONTJOIE:

Le virement de crédits délibéré le 17 novembre pour le financement de l'AEP de Montjoie, pour un montant de 2207,18 euros s'étant révélé erroné, il convient d'établir le suivant :

Diminution de crédits : Programme acquisition de terrain pour la somme de 1500 euros et programme isolation mairie pour la somme de 707,18 euros.

SUBVENTION FNACA:

Le conseil accorde une subvention de 100 euros à la FNACA pour l'inscription du nom de la commune sur leur drapeau.

ENQUETE PUBLIQUE MASMIN:

Le conseil prend acte que personne n'est venu contester l'échange de terrains entre les parties intéressées et la mairie et l'achat de parcelles pour réaliser la route desservant le Masmin et Vimbouches.

EMPLOI:

Suite à la démission de M. DUBOIS, après délibération, le conseil, conscient des besoins non satisfaits en travaux d'entretien général et de déneigement, décide de recruter un agent d'entretien polyvalent à raison de 12 h par semaine à compter du 1er janvier 2007 en application des lois et règlements de la Fonction Publique Territoriale régissant le statut de cet emploi. Voté à 4 voix pour et 1 abstention. L'adjoint propose au conseil d'émettre un avis favorable sur la nomination d'Alain BUISSON actuellement vacataire. L'abstention est motivée par le lien de parenté entre un membre du conseil et le candidat retenu.

TEMPLE:

Pour consolider les murs du Temple, il a été décidé de faire poser des tirants pour la somme de 3500 euros. Le conseil remercie le conseil général pour la

subvention qui nous est accordée pour financer cette opération.

REGULARISATIONS CAPTAGES:

Le conseil donne l'accord au Cabinet FAGGE et GREGOIRE pour l'étude et la définition du captage du Masmin, l'étude sur le réservoir de St Maurice ainsi que l'étude du captage du Tronc pour une somme de 8108.88 euros.

YOURTE:

Le Villaret étant en zone Parc le règlement de celui-ci interdit l'implantation de constructions provisoires destinées à l'habitation, en conséquence, le conseil s'oppose à l'implantation d'une yourte au Villaret.

QUESTIONS DIVERSES :

L'arbre de Noël de la commune s'est bien déroulé et a permis de rencontrer les nouveaux habitants.

Nous invitons les usagers de la route à s'équiper de pneus adéquats pour nos routes hivernales. Le déneigement débutera par Masméjean, ensuite St Maurice puis ?

Si le chemin desservant «La Tour » est fermé par une chaîne, celui-ci ne sera pas déneigé.

A sa demande, M. JL MOLINES sera occupé en tant que vacataire quand la nécessité s'en fera sentir.

Suite à la vétusté de la tronçonneuse, le conseil

décide l'achat d'un matériel de remplacement.

Suite à des plaintes de la population qui n'a pas été avertie des horaires d'ouverture de la déchèterie du Pont de Montvert, le conseil déplore ce manque d'informations et prie les usagers de noter les heures d'ouverture :

Du 1er septembre au 31 mai : le mercredi de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 8h 30 à 12 h.

Du 1er juin au 31 août: le mercredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17h et le samedi de 8h à 12 h.

La déchèterie étant opérationnelle, le conseil informe les usagers que les cartons ne doivent plus être déposés sur les points de recyclage, d'avance nous vous en remercions.

REMUNERATIONS PERCEPTEURS:

Le conseil délibère favorablement pour attribuer l'indemnité de conseil et de confection du budget à MM. COMBES et DUFETEL pour l'année 2006.

ASSAINISSEMENT MASMEJEAN:

En vue de réactualiser le schéma d'assainissement communal pour préparer la mise en œuvre de l'assainissement de Masméjean, le conseil décide de contacter les services départementaux compétents.

REUNION CANTONALE:

En prévision de cette réunion le conseil fait le point sur certains travaux qui entreraient dans le cadre des aides attribuées par le conseil général.

PREPARATION BUDGET 2007:

Une étude des restes à réaliser sur le budget précédent est engagée par le conseil pour préparer le budget 2007. Les prévisions de travaux à réaliser, seront listés lors d'un prochain conseil en s'appuyant sur les devis demandés.

QUESTIONS DIVERSES:

Le conseil met à jour les coordonnées des élus, destinataires des alertes diffusées par le GALA. Dans l'ordre de priorité: DUBOIS, METGE et VANDERSTEEN.

Saint Fréal de Ventalon
Conseil Municipal du
16 novembre 2006 à
18h

Présents:

M. PASSEBOIS E., Maire
M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint
M. HUGON J., 2ème Adjoint
Mmes SALMERON F, VIDAL L, GOURDON V.

Absents excusés:

M. JALAT F. (procuration à E. PASSEBOIS) et M. MAURIN T.

Absentes:

Mmes COLOMBAT S. et BRUGUÈS M.

Secrétaire de séance: Valérie GOURDON.

ORDRE DU JOUR :

■ **Lecture et commentaires du compte-rendu du Conseil municipal du 05/10/06.**

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

■ **Carte communale.**

J. HUGON signale qu'il n'y a aucune avancée de ce dossier depuis le Conseil précédent. M. PASSEBOIS relancera dès demain la personne chargée de cette opération à la DDE.

■ **La Communauté de Communes.**

● **Maison d'accueil petite enfance**

Dans la partie nord de ce bâtiment, la proximité du voisinage obligeait l'architecte à bâtir un mur interdisant la vue sur le fonds voisin et ceci afin de respecter la législation en vigueur. Cette construction qui privait les propriétaires limitrophes de toute vue n'étant pas acceptable, il a été décidé de maintenir le mur à une hauteur raisonnable, celle du parapet ceinturant la terrasse. Afin de dégager la responsabilité de l'architecte, et d'éviter tout conflit, M. PASSEBOIS a signé, avec Mme et M. AUDIPONT, une convention engageant mutuellement les deux parties à ne pas intenter d'action judiciaire à ce sujet et à accepter que l'un ait vue sur l'autre. Cette convention a été transmise à M. le Président de la Communauté de Communes.

Un document plus officiel (acte notarié) sera sans doute nécessaire.

● **Centre de soins infirmiers**

Comme dit lors du précédent Conseil, deux personnes doivent représenter la commune de St Fréal au conseil d'administration de cette structure. Mme Colette VEILLARD se porte volontaire. Elle sera accompagnée par Jacques HUGON. La première réunion de bureau aura lieu le samedi 18 novembre à 8h30, mairie du Pont de Montvert. ●●●

Saint Maurice de Ventalon
Conseil Municipal du
01 février 2007

Absents : Mme Sanchez et M. Richard.

ATESAT:

Le conseil décide de signer la convention ATESAT avec les services de l'Etat Ministère de l'Equipement, pour bénéficier des services de la DDE concernant les missions d'étude et de diagnostic dans le domaine de l'habitat, de la voirie, de l'entretien d'ouvrages d'art.

tempête de délibérations

●●●●●●●●●●
Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal du
16 novembre 2006 à
18h (suite)

●●●

● Postes à pourvoir au collège de Vialas

Dans le cadre du volet "ambition réussite" de l'Education Nationale, l'internat du collège de Vialas a été classé en "réussite éducative". Douze élèves sont concernés pour un accompagnement spécifique ce qui se traduit par la création de 3 postes d'animateur/éducateur. Les coordonnées de la personne qui avait postulé pour le poste "d'assistant de direction" de l'école des Abrits seront communiquées à toutes fins.

● Compétences d'intérêt communautaire

La commune du Pont de Montvert aurait souhaité que l'aménagement et l'entretien du terrain de foot soient transférés à la Communauté de Communes. La définition des compétences ayant été débattue et fixée auparavant en Conseil Communautaire il était difficile de revenir sur les termes qui doivent être identiques pour nos 5 communes, d'autant que certains conseil municipaux avaient déjà délibéré. Lors du dernier conseil communautaire il a donc été proposé à la

commune du Pont de Montvert de délibérer sur les compétences définies en concertation. Une réflexion plus globale sur le "sport" et la pertinence des implantations d'équipements sportifs est lancée au niveau de la Communauté, sachant qu'un équilibre est souhaitable entre les 5 communes.

● Chemins de randonnée

La Communauté de Communes a pour compétence l'entretien et le balisage des sentiers de son territoire inscrits au topo-guide. Ces deux circuits sont celui du "Ravin de l'Enfer" et celui du "Sentier du Moulin". Afin d'organiser les travaux à réaliser pour la saison estivale 2007, il est nécessaire de désigner une personne ressource dans chaque commune, qui sera chargée de définir les interventions indispensables pour faciliter l'utilisation de ces sentiers. Les informations doivent être transmises à la Communauté de Communes pour la fin janvier. La personne ressource désignée est Jean-Claude LIEBER. De son côté, Mme Colette VEILLARD a organisé une première réunion dont le but est de réfléchir à l'ensemble du réseau de sentiers communaux, à une meilleure gestion de leur entretien et du balisage, ainsi que d'une cartographie plus fonctionnelle. Une seconde réunion est prévue en avril 2007.

■ Les AEP.

● Adductions le Grenier et Conches.

Ces deux projets sont toujours inscrits au programme, mais faute de financement, leur réalisation en est différée. Dans la mesure où d'une part, le renforcement du Cheylen est maintenant réalisé et que d'autre part, la remise en état de la plate-forme du CFD est programmée, il est décidé, à l'unanimité, de lancer l'étude du prolongement de l'adduction de la Ponge à partir de Cessenades jusqu'au Grenier, en empruntant la voie du CFD. Mme GOURDON demande une réponse ferme d'ici un an pour prendre des dispositions par rapport à son projet d'accueil. Cette étude sera inscrite au défi territorial en relation avec M. MERCIER de la SAFER. Dans un deuxième temps, le prolongement de l'adduction des Abrits vers Conches sera étudié, mais pour l'heure nous attendons des nouvelles du programme que nous avons engagé sur le captage des Maresques.

● Problème de réglementation.

Branchement de compteurs: il est rappelé que tout raccordement à une adduction existante est payant (travaux + compteur + forfait). La gratuité n'est appliquée qu'en cas d'adduction nouvelle. Par ailleurs, le paiement d'un forfait est également exigé pour toute demande d'enlèvement de compteur.

■ L'aide maternelle à l'école des Abrits.

Bien qu'aucune demande officielle de mise en disponibilité ne soit parvenue en mairie, il est probable que notre aide maternelle prenne un congé maternité à partir de février jusqu'à la fin de l'année scolaire 2006/2007. Mme COULON Péguy a transmis une demande écrite pour effectuer le remplacement durant cette période.

■ Le C.F.D.

Le projet avance. M. Georges FRÊCHE, Président de la Région Languedoc-Roussillon, s'est rendu sur les lieux et a annoncé l'attribution d'une aide de 12 millions d'euros pour le mener à bien. Plusieurs membres du Conseil et certains administrés concernés par la réhabilitation de cette plate-forme ont assisté à la réunion organisée par le syndicat mixte. À l'issue de cette réunion une fiche de renseignements a été fournie aux participants avec mission d'y apporter ses observations.

Il faut notamment attirer l'attention des concepteurs sur la présence de plusieurs réseaux souterrains le long de cette voie:

- adduction desservant la gare de St Frézal.
- fibre optique.
- prévoir tuyau en réservation pour la future AEP du Grenier.

■ Taxe de séjour 2006 à payer par la commune.

Cette année encore, il s'agira d'une taxe forfaitaire prélevée sur le

budget général. Pour 2007, elle sera à la charge des prestataires. Nous n'avons aucune réponse au courrier adressé à l'ensemble de la population, mais l'information a bien été faite.

■ Dégâts des sangliers.

Un compte-rendu de la rencontre (dont il n'est ressorti aucune avancée positive) entre les responsables du PNC et M. PASSEBOIS a été rédigé par ce dernier et transmis aux personnes qui avaient répondu à l'enquête sur ce sujet. Le questionnaire est pourtant réclamé sur d'autres communes...

■ L'état des routes - Préparation des travaux 2007.

Le programme voirie 2006 n'est toujours pas réalisé. Pour 2007, un état des lieux a été réalisé par les employés communaux. Il est remis aux conseillers avec mission de l'étudier pour le prochain conseil.

■ La téléphonie mobile

M. Claude CHAZAL souhaite qu'un état des lieux des "zones blanches" (zone où les téléphones mobiles ne captent pas) soit réalisé sur notre commune. Les conseillers sont chargés de faire le point dans chaque quartier.

■ La fête de Noël.

Mmes SALMERON et GOURDON sont chargées de s'occuper des chocolats de Noël, la liste des bénéficiaires étant disponible en mairie.

■ Prochain conseil municipal.

Le prochain conseil est fixé soit au lundi 11 décembre à 18 h, soit au vendredi 15 décembre à 20 h. M. PASSEBOIS doit entrer en contact avec Thierry MAURIN pour connaître ses disponibilités.

■ Interventions des membres du Conseil Municipal.

● Procès contre Théo BOURRE:

A l'audience, le représentant de l'Équipement a maintenu son argumentaire. J. HUGON, représentant de la commune, a fait valoir la décision du conseil de mettre en place au plus vite la carte communale, dans laquelle cette parcelle sera réputée constructible. Le procès est reporté en février. Si l'avancée de la carte communale est significative, J. HUGON se propose d'en faire part au Tribunal à cette occasion. Accord de l'ensemble du Conseil.

● Maison de vie à Saint Germain de Calberte:

Valérie GOURDON signale qu'une "maison de vie" ouvre ses portes aujourd'hui à St Germain de Calberte. C'est l'alternative entre rester chez soi et la maison de retraite qui est ainsi proposée aux personnes, homme ou femme, dont l'autonomie se trouve à la frontière de ces deux possibilités. Il s'agit de séjours ponctuels en chambre, avec services médicalisés 24h sur 24, dont les tarifs restent

raisonnables. Un recrutement de personnel est en cours.

● Les Mille Rivières:

Les organisateurs de cette manifestation automobile nous proposent deux invitations pour les rencontrer lors d'un repas à l'auberge de Vimbouches. C'est Valérie GOURDON qui est chargée de nous représenter. En cas d'empêchement de cette dernière, J.-Cl. LIEBER ira dire un mot d'accueil.

● Association les Amis de Saint Fréal:

J. HUGON informe le Conseil de la nouvelle composition du bureau avec Brigitte CARDON pour présidente.

● SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif):

E. PASSEBOIS signale que le 17 novembre aura lieu la restitution du rapport réalisé par Anne GÉLY du SIVOM Grand Site sur le thème de la gestion des assainissements individuels. Il faut rappeler qu'actuellement c'est le Maire qui doit vérifier si les ouvrages de ce type sont conformes aux normes en vigueur. Un service extérieur serait souhaitable.

● Logement social du Géripon:

Les nouveaux locataires ont emménagé le 1er novembre.

La séance est levée à 20H.

Saint Fréal de Ventalon
Conseil Municipal du
15 décembre 2006 à
20h

Présents:

M. PASSEBOIS E., Maire
M. LIEBER J.-Cl., 1er Adjoint
M. HUGON J., 2ème Adjoint
Mmes SALMERON F, VIDAL L, GOURDON V.

Absents excusés:

M. MAURIN T. (procuration à E. PASSEBOIS).

Absents:

Mmes COLOMBAT S. et BRUGUÈS M.
M. JALAT F.

Secrétaire de séance:
Jacques HUGON.

ORDRE DU JOUR :

■ Lecture et commentaires du compte-rendu du Conseil municipal du 06/11/06.

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité après quelques modifications.

■ Carte communale.

● État d'avancement

Quatre cabinets d'études ont été contactés pour la réalisation de ce document. La consultation se termine le 22 décembre. Une commission chargée de l'ouverture des plis se réunira ensuite. Elle sera composée de membres du Conseil Municipal, d'un représentant de la DDE et du Percepteur.

tempête de délibérations

Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal du
15 décembre 2006 à
20h (suite)

●●●

● **Réflexions sur sa portée et ses limites**

Cette carte communale reprendra les données du POS en y apportant ajouts et suppressions. De nombreuses demandes de propriétaires sont déjà parvenues en mairie. Chacune d'entre elles sera examinée individuellement et une réponse sera apportée au cas par cas. J.-Cl. LIEBER soulève le problème de la ressource en eau dont il faudra tenir compte pour la définition des zones constructibles. Il sera sans doute intéressant d'interroger de M. MERCIER de la SAFER sur ce point. Plusieurs règles pourront être intégrées à ce document:

- Adoption d'une taxation sur les terrains constructibles.

- Adoption d'un droit de préemption.

- Conservation du caractère agricole des terres.

- Établissement d'un Coefficient d'Occupation des Sols.

- Possibilité d'établir des règles de construction (réserve d'eau pluviale individuelle, volumes, matériaux et couleurs adaptés à la typologie de

l'habitat local...).

■ **Projets 2007**

● **Les routes**

Programme 2006: Les murs de soutènements des voies du Salson et de Vimbouches ont été réalisés. Seul

l'agrandissement du virage de Vimbouches, bien que prévu au programme, n'a pu être fait. La question de cet aménagement sera posée lors de la réception des travaux.

Situation d'un sentier aux Abrits.

Travaux à réaliser au programme 2007:

- Aménagement d'un entonnoir sur la tête d'aqueduc sur la voie du Masmin en limite de commune.

- Sécurité à réaliser à la Vignette (Grillage "Ursus" pouvant être posé par l'équipe des "Contrats Verts").

- Petit parapet au pont de Loubreyrou en limite de commune entre St Frézal et St Andéol.

- Regoudronnage de 3 points sur le réseau routier sur environ 100 mètres chacun: Plan de la Fougasse, entre Pénens-haut et Pénens-bas, et à Loubreyrou.

● **Les AEP**

- Les factures des travaux réalisés pour les AEP de la Ponge et du Viala nous sont parvenues. Afin de les régler une ligne de trésorerie de 45.000 € a été obtenue et un emprunt de 15.000 € a été contracté.

J.-Cl. LIEBER est chargé de demander à l'entrepreneur un plan de recollement des travaux.

- Les analyses demandées par la DDASS sont de plus en plus nombreuses et complexes et font une fois de plus appel à un laboratoire privé dont nous devons régler les prestations.

- Les projets sont ceux évoqués lors du précédent conseil.

● **Les bâtiments**

M. PASSEBOIS parle de la nécessité d'agrandir les locaux de la mairie, les lieux étant trop exigus.

Deux solutions sont envisageables: soit un agrandissement du bâtiment actuel, soit la construction d'un nouveau bâtiment sur le terrain appartenant à la commune et situé sous le Temple. Une nouvelle construction aurait l'avantage de créer des volumes plus adaptés à nos besoins (salle du conseil, bureaux, bureaux pour les adjoints, locaux pour permanences diverses...). Il faut voir quels sont les financements possibles pour une telle opération. L'ensemble du Conseil décide de demander à notre architecte de réaliser l'étude d'un avant-projet sommaire qui nous permettra de visualiser et de chiffrer un tel équipement.

Par ailleurs, J. HUGON pense qu'un a m é n a g e m e n t supplémentaire au Temple (mezzanine) permettrait d'y présenter des expositions diverses. Un financement pourrait être obtenu auprès de la Fédération des Foyers Ruraux.

● **Tarifs 2007**

- Participation de la commune de St Andéol à l'école de Saint Frézal. Cette participation est portée de 500 € à 550 € par enfant de St Andéol scolarisé à l'école des Abrits de St Frézal.

- Pour les autres tarifs, les augmentations légales seront appliquées.

■ **Interventions des membres du Conseil Municipal.**

● **Fête de l'école:**

M. PASSEBOIS signale qu'elle aura lieu mardi 19 décembre à 13h30. Le nom du bénéficiaire sera inscrit sur chaque boîte de chocolat.

● **Communauté de Communes:**

J.-Cl. LIEBER fait un bref résumé des actions entreprises par notre communauté de communes:

- Les travaux de la structure d'accueil éclatée pour enfants de moins de 6 ans avancent sur les 3 sites (Le Pont, St Frézal et Ste Croix). A St Frézal, le gros œuvre est en passe d'être terminé.

- Une Cyber-base et un point emploi vont bientôt s'ouvrir dans les locaux de la mairie au Pont de Montvert.

- Une étude de faisabilité est en cours sur le site de la Tour du Viala, dans le but d'y implanter un "pôle artisans d'art".

- Un immeuble est en cours d'acquisition au Pont de Montvert afin d'y

installer l'Office de Tourisme (dont les locaux actuels sont trop exigus) et d'y créer un logement social.

L'action de la Communauté est globalement positive et chaque commune trouve son intérêt dans les projets réalisés ou en cours. Petit à petit les choses avancent, grâce aussi à l'énergie développée et à la bonne volonté de son Président. Il est par ailleurs signalé que l'Association de Développement du Canton arrête ses activités

● **ADSL:**

La commune de St Frézal semble ignorée de tous quant à cet équipement, alors que la fibre optique a été déployée à grands frais sous la plate-forme du CFD.

● **Centre de soins infirmiers:**

J. HUGON représentait la commune de St Frézal à la dernière réunion de l'association ADMR gérant ce service qui se met en place. Il assurera une permanence du personnel médical (médecin, infirmiers) au Pont de Montvert, palliant ainsi la carence qui existait dans ce domaine.

● **Assemblée Générale de l'Office de Tourisme:**

E. PASSEBOIS qui a assisté à cette réunion regrette que le problème de l'entretien des sentiers n'ait pu être évoqué. Valérie GOURDON rappelle qu'elle fait partie de la commission tourisme et, qu'à ce titre, elle aimerait être informée

de la tenue de ces réunions.

● **Aide maternelle:**

Le congé maternité de Nathalie PAILLARDON débute en février. Trois demandes d'emploi sont parvenues en mairie pour assurer son remplacement jusqu'à la fin de l'année scolaire.

● **Prochain conseil municipal:**

Il se tiendra le mercredi 17 janvier à 18 heures.

La séance est levée à 23H.



Présents:

M. PASSEBOIS E., Maire
M. LIEBER J.-Cl., 1er Adjoint
M. HUGON J., 2ème Adjoint
Mmes SALMERON F, VIDAL L, GOURDON V.

Absents excusés:

Mme COLOMBAT S. (procuration à F. SALMERON) et M. MAURIN T.

Absents:

Mme BRUGUÈS M. et M. JALAT F.

Secrétaire de séance:
Fabienne SALMERON.

ORDRE DU JOUR :

■ **Lecture et commentaires du compte-rendu du Conseil municipal du 15/12/06.**

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

■ **Carte communale.**

● **Ouverture des plis**

Trois cabinets d'études, sur quatre contactés, nous ont transmis leur offre.

La commission réunie pour l'ouverture des plis a eu à choisir entre les propositions allant de 8.132 € à 14.350 €. Le choix s'est porté sur la proposition la moins onéreuse, sachant que le cabinet concerné a déjà travaillé de manière satisfaisante pour des communes voisines.

Les services de l'Équipement seront contactés pour avis.

● **Définition de nos exigences**

Afin de répondre aux besoins formulés par les administrés, il est nécessaire de faire un recensement des demandes déjà enregistrées.

Nous n'aurons pas les moyens d'offrir, à tous, la possibilité de construire : nous sommes tributaires, d'une part de la limite que représente la ressource en eau et d'autre part de la zone « cœur » du Parc National des Cévennes ou toute construction nouvelle est interdite. Il est évident qu'il ne faut pas pour autant rester immobile, mais il nous faut, selon J.-Cl. LIEBER, définir quel type de

développement nous souhaitons. De quels moyens dispose-t-on pour éviter une surconsommation d'eau en période d'étiage ? Peut-on favoriser un maintien de l'équilibre entre résidences principales et secondaires ? Quel développement local souhaite-t-on pour les zones agricoles, artisanales ? Quel(s) équipement(s) pourrai(en)t permettre la création d'emplois ? Il faudra que les réponses soient apportées à ces questions au moment de l'étude de la carte communale.

■ **Les bâtiments**

● **Garage communal à Pénens-haut**

L'architecte a terminé les plans et la demande de permis de construire vient d'être déposée auprès des services de l'Équipement.

● **Maison de la commune**

Il s'agit d'étudier la construction d'un nouveau bâtiment sur le terrain communal sous le Temple/maison communale afin d'y implanter les locaux de la mairie, le bâtiment existant étant trop exigü. Une esquisse est en cours de réalisation par notre architecte. Le bâtiment actuel abriterait un ou deux logements, dont les loyers pourraient permettre de couvrir les frais engagés pour la nouvelle construction, sachant que des subventions peuvent être obtenues pour cette réalisation. ●●●

tempête de délibérations

Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal du
17 janvier 2007 à
18h (suite)

●●●

● Propriété « CHABAUD » à l'Arbousset

M. CHABAUD est décédé récemment et ses héritiers comptent mettre en vente la propriété. L'achat de cette maison par la commune permettrait de répondre aux nombreuses demandes de locations que nous recevons en mairie sans avoir de gros travaux à réaliser auparavant. Le conseil à l'unanimité décide d'envisager cette acquisition. Il charge M. le Maire de prendre l'attache du propriétaire pour connaître ses conditions et de se rapprocher des services des Domaines pour procéder à une estimation du bien.

● Permis de construire

Une convention sera signée avec la DDE pour confier à ce service l'instruction des permis de construire.

● Servitude au Temple/salle communale

Nous étions convenus d'un accord concernant une servitude aux abords de la salle communale avec Mmes SOUSTELLE de la Cure. Celles-ci ayant vendu le bien, le Conseil convient, à l'unanimité, du

même accord avec les nouveaux propriétaires qui pourront ainsi faire acter cette servitude par leur notaire.

■ Les AEP

● Travaux sur les adductions

Francis ROUVIERE doit intervenir sur plusieurs points :

- Changement du réducteur de pression sur la distribution Pénens.

- Problème de ravinement au Cheylen.

- Pose de vannes à la salle communale/halte garderie

● Les analyses

J-CI. LIEBER signale que les analyses du Cheylen sont bonnes. Afin que sur la totalité des adductions de la commune l'eau soit déclarée « potable », il faudrait équiper chaque bassin de matériel de désinfection. Deux solutions sont possibles :

Une désinfection soit au moyen du chlore, soit par ultras violets. La deuxième solution semble plus saine et l'énergie nécessaire à son fonctionnement pourrait être fournie par capteurs solaires (piles photovoltaïques).

● Plans de recollement de l'adduction du Cheylen

Ils sont en cours de réalisation.

● Captage des Maresques

Pour pouvoir réhabiliter ce captage dans le ruisseau, une autorisation de la police des eaux est nécessaire pour lancer l'étude et inscrire cette

réalisation au défi territorial, sachant qu'elle peut nous être refusée. L'ensemble du Conseil décide de lancer cette étude et de demander cette autorisation dans la mesure où la mise aux normes de ce captage est indispensable.

● Adduction de Conches

Le projet d'adduction de Conches par les Maresques est un projet à l'étude par la SAFER de Mende et est intégré à l'ensemble de la mise aux normes de l'adduction des Abrits.

● Réservoir de Pénens

La propriété de M. VIALA Robert est en vente. Le réservoir de Pénens se trouvant implanté sur cette propriété, l'ensemble du Conseil décide de proposer l'achat de l'emprise du réservoir et de son pourtour à M. VIALA et charge M. le Maire de toutes les démarches nécessaires à cette acquisition.

■ Interventions des membres du Conseil Municipal.

● Suivi technique des dossiers de la Communauté de Communes :

M. PASSEBOIS informe le conseil de la nécessité de consacrer un nombre d'heure plus important à ce travail, les dossiers allant en se multipliant. Il envisage donc de proposer à la Communauté de Communes l'augmentation du nombre d'heures du

détachement de M. Alain VENTURA, en charge de ces dossiers, le temps attribué à cette mission passant de 17,5 heures à 26 heures par semaine. Accord du Conseil à l'unanimité.

Par ailleurs, afin de combler ce manque d'heures de service sur la commune et d'aider Philippe SZYMANSKI pour certains travaux, il est décidé d'embaucher M. Philippe JULLIEN (qui avait déjà travaillé pour la commune pendant l'été 2005) en tant que contractuel à temps partiel (400 heures pour l'année).

● Remplacement de l'aide maternelle:

L'aide maternelle étant en congé maternité depuis le 11 janvier, elle est remplacée depuis cette date par Anaïs COLOMBAT jusqu'à la fin de son congé.

● Problème de permis de construire à Cessenades.

Le procès du fils de Michel BOURRÉ a été reporté au 22 février. L'ensemble du Conseil désigne J. HUGON pour le représenter au tribunal. La délibération lançant la consultation pour la carte communale sera transmise au tribunal.

● Prochain Conseil

Il est fixé au lundi 26 Février 2007 à 18 heures. Par ailleurs, M. le Maire signale qu'il sera absent de la commune du 10 au 22 février.

La séance est levée à 20H30.

Programme de l'Office de Tourisme du Pont de Montvert

Mercredi 2 Mai:

Sortie Festival Nature. "Ornithologie en milieux ouverts", balade naturaliste. Observations ornithologiques des milieux ouverts, découverte du busard gris et du circaète Jean Le Blanc. RDV : 9 h à la table d'orientation de l'Hermet. Accessibles aux marcheurs occasionnels (8 km, dénivelé 100 m). Durée : 4 h. Enfants minimum 8 ans. Prévoir des jumelles. Pas de chien.

Accompagnateur : Jean-Marie Fabre, garde-moniteur du Parc national. Inscriptions obligatoires; Lieu: Le Pont de Montvert
Inscriptions: Maison du Parc à Florac 04 66 49 53 01

Mercredi 16 Mai:

Atelier "le message des odeurs" à Saint Frézal de Ventalon. Découverte de la magie et l'alchimie des arômes des plantes à travers la dégustation olfactive et fabrication de son propre parfum. RDV : 14 h à St Frézal. Places limitées, inscriptions obligatoires. Prévoir carnet et crayons - Pour ceux qui le souhaitent, possibilité de fabriquer son parfum et de partir avec, participation 6 €

Intervenant : Gérard Claeys, aromatologue et directeur pédagogique de l'association Le jardin d'essences

Julie Hugon, Ass. Regain 04 66 45 54 04

Lieu: Saint Frézal de Ventalon

Mercredi 16 Mai:

Conférence "la cure dépurative de printemps". Eliminer les toxines accumulées, défatiguer l'organisme, prévenir les infections et allergies seront les thèmes abordés. RDV : 21 h à la salle de la mairie.

Conférencier : Gérard Claeys, aromatologue. Renseignements : OT Pont de Montvert 04 66 45 81 94.

Jeudi 17 Mai:

Atelier : "les plantes sauvages, secrets et délices". Reconnaissance et récolte de plantes comestibles qui serviront à la confection du repas du soir (salade sauvage, plat cuisiné aux herbes sauvages, gâteau et beignets de fleurs, limonade de plantes...). RDV : 10 h à l'Ecomusée. Durée : la journée. Enfants minimum 6 ans. Prévoir pique-nique, chaussures de marche, loupe, carnet et crayons - Participation financière pour ingrédients nécessaires à la préparation du repas : 6 €

.Places limitées à 20 personnes, inscriptions obligatoires. Intervenants: Sophie Lemonnier et Orane Bischoff, SUPAGRO. Lieu: Le Pont de Montvert
Inscriptions: Maison du Parc à Florac 04 66 49 53 01

Vendredi 18 Mai: Balade naturaliste "entre plantes et champignons sur le plateau de Grizac". Découverte de la flore et des champignons

Vendredi 18 Mai:

Balade naturaliste "entre plantes et champignons sur le plateau de Grizac". Découverte de la flore et des champignons

printaniers du plateau de Grizac avec des botanistes et mycologues de la Société d'Horticulture et d'Histoires Naturelles de l'Hérault. RDV : 11 h au croisement D20 avec route de Grizac (4 km au sud de Pont de Montvert). Accessibles aux marcheurs occasionnels (5km, 150m dénivelé). Durée : la journée jusqu'à 17 h. Prévoir pique-nique et chaussures de marche. Avec un membre de la SHHNH. Places limitées à 25 pers, inscriptions obligatoires.

Lieu: Le Pont de Montvert
Inscriptions: Office de Tourisme Cantonal 04 66 45 81 94

Samedi 19 Mai:

Balade naturaliste "Et ça, ça se mange ?". Balade de reconnaissance des plantes sauvages, comestibles et toxiques. Découverte de leur usage et dégustation de soupe d'herbes. RDV : 10 h 30 à l'école du Cros. Ouvert à tous (2km, dénivelé 50m, terrain accidenté). Durée : 2 h. Prévoir pique-nique, chaussures de marche. Pas de chien.

Places limitées, inscriptions obligatoires. Avec Anne-Marie Petit et Heiner Winder.

Lieu: St Andéol de Clerguemort
Inscriptions: Anne-Marie Petit 04 66 41 05 85

Samedi 19 Mai:

Randonnée Festival Nature "Sur les crêtes du mont Lozère, vastes espaces de cueillettes". Des horizons lointains et des paysages qui évoluent avec ou sans l'homme. Durée : l'après midi à partir de 14h. Accompagnateur : Odile

Rival responsable de l'écomusée du mont Lozère. Inscriptions obligatoires à l'écomusée 04 66 45 80 73.

Lieu: Le Pont de Montvert

Samedi 19 Mai:

L'Ecomusée du mont Lozère présente son nouveau film : "Mont Lozère, la montagne apprivoisée". Projection-inauguration en avant première du nouveau film de Raymond Achilli qui illustre l'histoire continue entre l'homme et la montagne depuis les temps les plus reculés. Durée : 1 h, à partir de 18h. Avec R Achilli, Gérard Collin et Odile Rival. Cette animation s'inscrit dans le cadre de la nuit des musées.

Lieu: Station du Mont Lozère

Renseignements: Ecomusée du mont Lozère 04 66 45 80 73

Dimanche 3 Juin:

Ronde Cévenole Journée de lutte contre la rétinite pigmentaire
Lieu: Vialas

Renseignements: Association Sportive

Dimanche 9 juin:

Rallye Enfants. Découverte ludique de l'histoire et du patrimoine de Vialas sous la forme d'un rallye empruntant les sentiers du village. RDV : 15 h à la Maison du Temps Libre. Pour tous public. Durée 2h.

Avec Monique Montel, Mairie de Vialas. Inscriptions obligatoires (places limitées).

Lieu Vialas

Renseignements: Office de Tourisme de Vialas 04 66 41 05 95



●●●

Samedi 9 et dimanche

10 juin:

Festival de la pêche et de l'eau

sur les deux jours: démonstrations de montage de mouche, concours de pêche et de casting avec de nombreux lots à gagner; animations, débats. Crêpes et gufres, vins de bordeaux, buvette, Marché du terroir, Tournage d'un film sur le festival, pour les petits: pêche à la truite en bassin, exposition sur la faune du Mont Lozère par l'association de chasse. Le samedi après-midi, débat "La génétique au service de la gestion patrimoniale des truites" Faut-il continuer les alevinages? Puis le programme LIFE et la sauvegarde de la truite Macro Stigma Corse, exemple à suivre. Le samedi soir Aligot et Cochon grillé au camping à 18 euros.

Lieu: Le Pont de Montvert
Renseignements: AAPPMA du Pont de Montvert

Dimanche 9 juin:

Concert tetra lyre/scènes croisées

Lieu: Le Pont de Montvert

Dimanche 9 juin:

Balade naturaliste "et ça, ça se mange ?" Balade de reconnaissance de plantes sauvages, comestibles et toxiques et leur usage domestique. RDV : 10 h 30 au Temple, à côté du parking. Accessible à tout public (8 km, dénivelé 120 m). Durée : 2 h. Prévoir chaussures de marche, loupe et jumelles - Pas de chien. Accompagnateur : Anne-Marie Petit. Places limitées, inscriptions

obligatoires.

Lieu: Saint Andéol de Clerguemort

Renseignements: Office de Tourisme Cantonal 04 66 45 81 94.

Rendez-vous aux 3 Fayards

Une randonnée dans la montagne du Bougès sur les chemins des premiers Camisards.

Après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, les membres de la Religion Prétendue Réformée vont connaître une persécution permanente. Un moment fort de ces brimades se situe en juillet 1702 au moment où un groupe d'une cinquantaine d'hommes décide d'aller au Pont de Montvert pour délivrer des jeunes gens prisonniers de l'abbé du Cheyla.

Le point de départ de l'expédition se situe aux « 3 Fayards », au sommet du Bougès.

Le mardi 24 juillet 2006, Roger LAGRAVE, conteur, et qui a écrit un certain nombre d'ouvrages sur les Camisards dans notre secteur, a organisé une randonnée vers le lieu chargé d'histoire en empruntant le chemin des premiers Camisards.

En 2007, à peu près à la même époque, il voudrait rééditer cette sortie.

Celles et ceux qui seraient intéressés par cette initiative peuvent prendre

contact avec lui :

48400 La Salle Prunet ;
Tel : 04-66-45-02-03.

Décès

Nous avons appris et automne le décès de Mme DAUTRY. Elle avait atteint l'âge de 102 ans. Elle a été très entourée par son fils, sa belle fille et ses petits-enfants. Nous adressons à Jean-Claude DAUTRY et à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

Naissances

- Sylvie MAURIN et Emeric SULMONT, notre garde du P.N.C. ont donné un petit frère à Guilhem. En effet Noël est né le mercredi 15 novembre à 12h30. Noël mesurait 48 cm et pesait 4 kg 490. Sylvie a dû subir une césarienne. Guilhem est heureux et fier d'avoir un petit frère. Nous adressons nos plus sincères félicitations à la maman et au papa. Nous formulons pour le petit Noël tous nos vœux pour qu'il ait joie, santé et réussite pour l'avenir.

- Côté grands-parents

Nos mas vont retentir de temps en temps de petits cris, des poussettes vont se promener sur les routes. Cette année 2006 a été très fertile. En effet.

Mme Pierrette COUDERT vient d'être grand-mère pour la seconde fois : Marie-Lou Mélodie est née le 18 novembre. Son « grand frère » Swen est très heureux d'avoir une petite

sœur. Le Lauzas va accueillir avec joie cette nouvelle poupée.

M. Vincent LEYMARIE est à nouveau grand-père. Son fils Raphaël et sa belle fille Corinne ont fait cadeau à leur fille Lune d'un petit frère Ulysse, né le 12 novembre. Poussiels va être encore bien animé cet été.

Dans le Nord de l'Italie, Vincent et Helga ROUX ont donné à Josiane ROUX la joie d'être grand-mère. Noémi est née le 19 septembre. Elle va bientôt découvrir les Cévennes et les Estrèches pour la plus grande joie de toute la famille.

Fête d'été à St Frézal

La fête de l'été 2007 se prépare...

Autour d'un verre les Amis de Saint Frézal vous invitent à une réunion publique le 19 mai 2007 à 18 heures à l'Ayrolle pour y recevoir vos suggestions et vos envies. Venez nombreux discuter avec nous.

Merci !

Un grand merci à la municipalité de Saint Frézal d'avoir célébré le 03 mars 2007 le mariage de Mlle LECONTE et de M. NAGY dans la salle communale.

La Maman
(Mme CARDON)
et ses enfants -
Le Salson. ■